

Céline Dion et Roch en nomination pour chacun trois Juno

Page C-4



Céline DION

35 municipalités de l'Est ont 200 millions \$ de projets au programme d'infrastructures

Page B-1



Les Pee-Wee en relève au Colisée

Page S-6

**9** 50%  
3 mois  
Minimum 50 000 \$ US  
Scotiabank  
659-4960  
Scotiabank

# LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS  
**LOU-TEC**  
QUÉBEC 871-6363  
LÉVIS 835-3342  
STE-FOY 653-3333  
ST-GEORGES 228-1718  
BEAUPORT 663-7383  
EQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 9 FÉVRIER 1994

QUÉBEC, 98<sup>e</sup> ANNÉE, NO 42  
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. TVQ

50c Plus T.P.S. TVQ

LE MONDE



**Les États-Unis plus engagés en Bosnie**

Les USA veulent s'impliquer davantage dans les négociations de paix en Bosnie, tandis que Sarajevo, continue d'enterrer ses morts. **A-11**

LA RÉGION

**Douche froide pour l'équipe de 2002**

Les dirigeants de Québec 2002 se font servir une douche froide par le conseil de la CUQ qui déplore leur manque de communication. **B-1**

LA CONSOMMATION

**Mille et une façons de dire «Je t'aime»**

La Saint-Valentin devrait être fêtée davantage cette année, dans l'espoir de faire oublier un peu les problèmes économiques et l'hiver rigoureux. En période difficile, les gens éprouvent plus que jamais le besoin de se dire qu'ils s'aiment. **C-1**



L'ÉCONOMIE

**Bonne année pour le commerce de détail**

L'augmentation des heures d'ouverture a provoqué une hausse de 2,4 % des ventes des commerces de détail, en 93, et créé 3700 emplois. **B-8**

L'INDEX

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-4 et C-5
Bridge	C-10
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-4 à B-8
Éditorial	A-10
Horoscope	C-11
Le Monde	A-11 et A-12
Louis-Guy Lemieux	B-2
Michel Vastel	A-10
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-3

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Neige légère débutant vers midi. Minimum -25 et maximum -20. **S-16**

## L'État prend les moyens pour tuer la contrebande

### □ Cigarettes à 18\$, au Village des Hurons

QUÉBEC (PC) — Les fumeurs québécois qui se présentent depuis minuit, hier, au dépanneur du coin pour faire le plein de nicotine auront l'impression de retourner cinq ans en arrière, alors que la cartouche de cigarettes se vendait moins de 24 \$.

Devant une désobéissance civile qui menaçait de saper toute autorité, les gouvernements d'Ottawa et d'Québec ont passé aux actes, hier, en annonçant un train de mesures pour enrayer toute la contrebande de cigarettes, qui avait ces dernières semaines réussi à gruger plus des deux-tiers du commerce québécois du tabac, menaçant du coup la survie de petits commerçants.

En plus d'une baisse de 24 \$ des taxes, les gouvernements d'Ottawa et de Québec accroissent les contrôles terrestres et maritimes aux frontières, doublent presque les taxes sur les exportations et lancent des programmes de sensibilisation des clientèles vulnérables tout en traitant davantage comme des parias les fumeurs qui oseront l'allumer dans les endroits publics. La facture : entre un demi-milliard \$ et 750 millions, selon les estimations.

Mais, comme aux belles heures des querelles constitutionnelles, le Canada anglais a mal réagi au programme Québec-Ottawa, accusant le fédéral de vouloir venir en aide au gouvernement du premier ministre Daniel Johnson à l'aube d'un rendez-vous électoral dominé encore une fois par l'enjeu central de la souveraineté.

« Ça pose un problème énorme pour nous », a commenté le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, qui craint le déplacement de la contrebande du Québec vers sa province par le truchement de la réserve d'Awkansas, près de Cornwall.

Chez les autochtones, qui se réunissaient à Montréal pour débattre d'autonomie gouvernementale, l'accueil a été favorable, confiants qu'ils demeuraient comme le chef Jerry Peltier que les forces de l'ordre n'oseraient pas in-



« Ça n'augmentera pas notre consommation, mais nous allons maintenant acheter 'légal', expliquaient, hier, ces jeunes de l'école Joseph-François Perreault, lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient de la baisse des taxes sur les cigarettes, annoncée quelques heures plus tôt par les deux gouvernements. **page A-2**

vestir manu militari les réserves amérindiennes.

Dans la région de Québec, quelques revendeurs de la réserve du Village des Hurons ont indiqué au SOLEIL, que le prix d'une cartouche de cigarette pourrait bien être ramené à 17 ou 18 \$ dès aujourd'hui.

Cible d'une surtaxe de 90 % sur leurs profits, les multinationales du tabagisme sont montées aux barricades, dénonçant comme l'a fait Michel Descôteaux, vice-président d'Imperial Tobacco, la « discrimination et l'injustice » qui seraient commises à leur endroit. « Nous avons toujours agi en entreprise responsable », a ajouté le porte-parole de l'industrie, qui a réussi à plus que quintupler ses exportations aux États-Unis ces dernières années.

Pour empêcher la propagation du tabagisme, l'âge légal pour acheter des produits du tabac passe à 18 ans comme pour la consommation d'alcool dans les lieux publics. Des campagnes de sensibilisation sont mises en oeuvre auprès de clientèles vulnérables comme les femmes enceintes.

- Le Québec veut enrayer le «fléau» du crime organisé
- C'est la consternation dans le milieu anti tabac

page A-3

### Prix de vente au détail d'une cartouche de cigarettes

Décomposition du prix de vente au détail d'une cartouche de 200 cigarettes au Québec en 1994 (en \$)

	Avant réduction de taxes	Après réduction de taxes	Écart
Prix du manufacturier:	7,90 \$	7,90 \$	0,00 \$
Droit et taxe d'accise fédéraux:	15,85	5,85	-10,00
Taxe provinciale sur les tabacs:	13,76	2,76	-11,00
Marge des grossistes et détaillants:	3,16	3,16	0,00
TPS:	2,85	1,38	-1,47
TVQ:	3,48	1,68	-1,80
Prix de vente au détail:	47,00	22,73	-24,27
dont:			
• Taxes provinciales	17,24	4,44	-12,80
• Taxes fédérales	18,70	7,23	-11,47

Source: Gouvernement du Québec

LE SOLEIL / PC

## Béland dénonce la loi du plus fort

QUÉBEC — Les sociétés qui tiennent sans celles qui font respecter les lois qu'elles ont démocratiquement mises en place, mais les gouvernements d'ici n'interviennent pas, selon le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland.

par VIANNEY DUCHESNE  
LE SOLEIL

M. Béland a déploré, au cours d'une entrevue accordée hier, au SOLEIL, que les autorités gouvernementales aient laissé les autochtones et des regroupements divers installer la force. « Aujourd'hui, dit-il, ce qui prime ce sont les menaces. Tout devient un peu violent et c'est la règle du plus fort ».

Le président du Mouvement Desjardins ne cache pas son inquiétude si les autorités en place ne font rien. Le gouvernement

n'intervient pas, analyse-t-il, parce « qu'ils sont armés ».

Il dit comprendre que ce n'est pas très drôle d'intervenir, mais autrement ce sont les forces du mal qui finissent par gagner. « On veut vivre ici sans arme, sans palissade. Autrement il n'y a plus de projet de société québécoise possible ».

M. Béland rappelle que pendant qu'on se préoccupait de la crise économique, on ne s'inquiétait pas de la crise des valeurs. Or pour lui il ne peut y avoir de projet de société si on ne le fonde pas sur des préoccupations sociales.

Et ces gouvernements autoritaires, M. Béland les revendique aussi au niveau de l'économie parallèle qui fait perdre des revenus énormes à l'État. Il reconnaît qu'on a fait des efforts remarquables pour réduire les dépenses, mais « qu'une compagnie qui ne se préoccupe pas de

ses comptes recevables finit par disparaître à force de ratatiner ».

Il y a de l'argent, il suffit d'aller au casino de Montréal pour le constater, souligne-t-il. Mais pour le citoyen c'est devenu: paye le moins possible, triche s'il le faut et instaure la contrebande.

Encore là M. Béland parle de manque d'autorité. « Je n'ai pas de recette magique, dit-il, mais les vraies solutions feraient trop mal et on (gouvernement) n'ose pas le dire ».

Il ne peut admettre que des citoyens qui gagnent plus de 1 million \$ par année ne paient pas d'impôt alors que tant d'efforts sont faits pour taper sur la tête des petits consommateurs. Il y a là un déséquilibre, selon M. Béland qui ajoute, en conclusion: « Il ne faudrait pas nous amener dans une crise financière » en citant l'exemple de la Nouvelle-Zélande où le niveau



Claude BÉLAND

de vie a considérablement diminué et où toutes les subventions publiques aux entreprises ont été interrompues.

Autres textes en page B-8

## Français à Laval 700 étudiants menacés de renvoi

SAINTE-FOY — Quelque 700 étudiants de l'université Laval risquent d'être expulsés de leur programme d'études parce qu'ils n'ont pas encore réussi le test de français du ministère de l'Éducation.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

Ces étudiants contrevennent aux règlements de l'université qui stipulent qu'ils doivent avoir réussi l'examen de français du ministère lorsqu'ils ont obtenu la moitié des crédits rattachés à leur programme.

La mention « exclusion » apparaît au dossier de l'étudiant qui a franchi cette étape. Toutefois, il appartient au directeur de chaque programme d'études d'expulser ou non l'étudiant, précise Pierre Allard, du bureau du registraire. Une nouvelle chance peut lui être donnée.

Jusqu'à maintenant, une quarantaine d'étudiants ont été contraints d'abandonner leur programme mais non uniquement à cause de leur échec en français. Ces étudiants éprouvaient de sérieuses difficultés dans d'autres matières, fait remarquer M. Allard.

La moitié des étudiants qui risquent l'expulsion sont inscrits dans un programme de baccalauréat. Ils ont donc complété 45 des 90 crédits de leur programme. Les 350 autres sont engagés dans des études de certificat. Les chances de l'étudiant expulsé de son programme de demeurer à l'université sont plutôt minces.

Il peut s'inscrire dans un des programmes de certificat qui n'exigent pas la réussite du test de français. Cette exigence est toutefois obligatoire pour tous les programmes de baccalauréat.

### Quatre échecs et plus

Si entre 50 et 60 % des étudiants qui s'inscrivent à l'université réussissent du premier coup l'examen de français, d'autres connaissent des échecs à répétition. Certains doivent passer le test quatre et même cinq fois avant de connaître le succès.

Avec l'instauration du test de français, nous avons maintenant la conviction que ce n'est pas par négligence que les étudiants font des fautes mais parce qu'ils ne maîtrisent pas leur langue, affirme Mme Louise Milot, vice-rectrice aux études.

Pour éviter que la situation s'aggrave la direction de l'université décidait, en décembre, qu'à compter de septembre 94, les étudiants ayant échoué le test de français n'auront plus droit à une reprise. Ils seront tenus de suivre deux cours correctifs. On éliminera ainsi les séances de reprises coûteuses et les échecs à répétition.

Mais, ces cours obligatoires seront également coûteux pour l'étudiant et pour l'État. Il en coûte 156 \$ pour un cours. Avec deux cours, c'est 312 \$ que l'étudiant devra déboursier.

# La GRC concentrera ses efforts autour d'Akwesasne

OTTAWA — Près de 70 % des cigarettes de contrebande destinées au marché canadien transiteraient par la réserve d'Akwesasne, a indiqué hier le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Norman Inkster.

par MANON CORNELLIER  
de la Presse canadienne

« Jusqu'à 70 % du tabac de contrebande passe par le territoire d'Akwesasne. Cela ne signifie pas que la population d'Akwesasne est impliquée dans ce trafic. Cependant, la situation géographique de cette réserve la rend favorable à la contrebande », a-t-il précisé lors d'une séance d'information.

« Nous allons travailler étroitement avec les leaders autochtones et les forces de maintien de l'ordre sur les réserves. Mais éventuellement, si les circonstances nous le dictent, il est fort possible que nous ayons à faire respecter la loi sur les réserves », a-t-il poursuivi.

Si la GRC n'est pas intervenue dans cette réserve qui chevauche l'Ontario, le Québec et l'État de New York, c'est qu'on croyait que la situation se résorberait. Mais, selon M. Inkster, l'arrivée du crime organisé il y a quelques années est venue changer toutes les données.

« On en est maintenant à parler d'envois cargo qui traversent la frontière », a-t-il dit.

Mais M. Inkster n'a jamais réussi à vraiment expliquer pourquoi son organisation n'avait pas mis fin à ce trafic avant aujourd'hui. Il a soutenu que la GRC avait beaucoup fait, comme le démontrent les saisies réalisées. Il a aussi reconnu que ses res-



M. Norman Inkster

sources limitées avaient parfois agi comme un frein.

M. Inkster a nié avoir peur d'intervenir sur les territoires autochtones mais a précisé qu'il ne s'agissait pas « d'envahir » les réserves ni de provoquer une « confrontation inutile ».

Il a indiqué que la mafia, la pègre et les groupes asiatiques étaient maintenant actifs sur ce marché, attirés par les millions de profits à faire.



## Saisies à Valleyfield et Bowmanville

La Gendarmerie royale du Canada a annoncé que ses enquêteurs de la section douanes et accise de Valleyfield avait saisi 108 caisses de cigarettes de contrebande d'une valeur de 216 000 \$, durant la nuit d'hier, dans le garage d'une résidence de Saint-Stanislas de Kostka, au sud de Valleyfield. Selon la police, la saisie a été réalisée à la suite de la filature de six motoneiges, dont cinq avec des traîneaux, qui ont traversé le lac Saint-François en provenance de la réserve d'Akwesasne. Ils ont également saisi une fourgonnette d'une valeur d'environ 2000 \$. De plus, une autre saisie de cigarettes d'une valeur de 154 000 \$, à Bowmanville, Ontario, a mené à l'arrestation de quatre personnes après que des policiers aient remarqué trois véhicules anormalement chargés dans un arrêt routier de l'autoroute 401, en direction de Toronto (photo). Les trois hommes et la femme arrêtés sont des résidents de l'île de Cornwall.

## Les points saillants

(PC) — Voici les points saillants des mesures annoncées hier par le gouvernement fédéral et celui du Québec pour lutter contre le trafic illégal de cigarettes.

### QUÉBEC

- Réduction de 11 \$ de la taxe provinciale de vente sur la cartouche de 200 cigarettes.
- Augmentation du contrôle policier sur la contrebande de tabac.
- Création d'un comité avec le mandat de conseiller les autorités policières.
- Loi pour hausser à 18 ans l'âge légal pour pouvoir acheter des cigarettes.
- Renforcement de la loi de protection des non fumeurs, particulièrement dans les édifices publics.
- Campagne auprès des jeunes, dans les écoles, contre le tabagisme.
- Imposition d'une surtaxe de 50 % sur les profits des manufacturiers.
- Autorisation accordée à la Sûreté du Québec d'aider la GRC pour l'application de la loi fédérale sur les douanes et l'accise.

### FÉDÉRAL

- Réduction de 5 \$ par cartouche de 200 cigarettes. Aux provinces qui réduisent leurs taxes de plus de 5 \$ la cartouche, Ottawa offre de baisser sa taxe de 1 \$ pour chaque dollar de réduction supplémentaire de la taxe provinciale et ce, jusqu'à un maximum de 10 \$ au total.
- Ottawa percevra une taxe à l'exportation de 8 \$ par cartouche de 200 cigarettes. Il imposera pendant trois ans une surtaxe sur les profits des fabricants de tabac.
- Les fabricants devront marquer chaque cigarette pour différencier celles destinées à l'exportation.
- La GRC et les agents des douanes de Revenu Canada auront des ressources supplémentaires et renforceront l'application de la loi le long de la frontière et aux points à risque élevé.
- La GRC organisera des patrouilles marines spéciales le long du Saint-Laurent et les autorités fédérales se concerteront davantage avec les chefs autochtones.
- Le gouvernement fédéral entreprendra une campagne nationale de sensibilisation contre le tabagisme, en particulier auprès des jeunes et des femmes.

## Les ados réagissent à la baisse de taxes sur les cigarettes

# Nous allons maintenant acheter «légal»

QUÉBEC — « Ça n'augmentera pas notre consommation, mais nous allons maintenant acheter "légal" », a répondu spontanément, hier, le jeune Louis-Philippe Faucher, lorsque le journaliste du SOLEIL lui a demandé ce qu'il pensait de la baisse des taxes sur les cigarettes, annoncée quelques heures plus tôt par les deux gouvernements.

par VINCENT CLICHE  
LE SOLEIL

À la pause de 14 h 20, ils étaient plus d'une soixantaine qui avaient bravé le froid et le vent pour en griller une en vitesse, à la porte d'entrée de l'école secondaire Joseph-François-Perrault, à Québec. Il y en avait autant derrière l'école dans un abri Tempo, installé à leur intention par les autorités

scolaires.

Le directeur de l'établissement, M. Ferdinand Charest, nous avait précisé qu'environ 10 % des 700 élèves de l'école fumaient. Ce sont des chiffres conservateurs. Selon les élèves interrogés, il faudrait plutôt parler du tiers. « Il y a plusieurs élèves de secondaire 1 (13-14 ans) qui fument », d'ajouter Maude Métivier, qui évalue que la consommation chez ses copains et

ses copines est d'environ quatre paquets par semaine.

Mais les jeunes ne pensent pas que la diminution du prix d'un paquet de cigarettes à environ 2,50 \$ augmentera leur consommation ou incitera plus de jeunes à fumer. C'est à peu près le même prix qu'ils payaient sur le marché noir, où la plupart des élèves interrogés

ont avoué se procurer facilement leurs cigarettes. Ils semblent soulagés de pouvoir maintenant le faire légalement au dépanneur ou au tabac du coin.

Pour Louis-Philippe Faucher, la décision des gouvernements leur permettra, s'ils le décident, de contrôler plus adéquatement la vente de cigarettes aux jeunes.

# Croisière Sears



La ligne de croisière la plus populaire au monde™

## VENTE CROISIÈRE DE 2 JOURS

### 11 ET 12 FÉVRIER SEULEMENT

AirCanada

L'agence de voyages Sears offre en exclusivité des croisières «Fun Ships»® Carnival de 7 jours affichant des épargnes de 830\$ u.s. jusqu'à 1350\$ u.s. par couple.

**Ne manquez pas le bateau - prix trop bas pour les publier!**

Désolé pas de réservations à l'avance.

Les épargnes sont par couple en occupation double et peuvent varier selon le navire, la date de croisière, la cabine, l'itinéraire et les primes promotionnelles. Les détails complets, termes et conditions disponibles à l'agence de voyages Sears. Sears Canada Inc. f.a.s. agence de voyages Sears. Détenteur d'un permis du Québec.

**NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PROTÉGER VOS VACANCES AVEC L'ASSURANCE VOYAGEUR!**

Fleur de Lys 529-8451 Place Laurier 658-3211  
Place du Saguenay 549-2128

Agence de voyages **SEARS**

# Le DICTIONNAIRE de L'enfer



**LAURE CAROLE**  
Née le 5 août. Carole Laure a été, dans les deux sens du terme, découverte par Gilles Carle et recouverte par Lewis Furey. Au cinéma, sa nudité n'est jamais gratuite, elle est très bien payée. Musicalement, c'est une innovatrice, et si notre folklore avait déjà la Bottine Souriante, grâce à elle on a la Bottine érotique.

**LEBLANC NICOLE**  
Dans « Le Temps d'une paix », elle était tellement drôle et fine, qu'on se disait qu'elle devait être comme ça dans la vie, dans « Cormoran » elle était tellement pas fine et méchante qu'on commence à se poser des questions !

**LEBOEUF MARCEL**  
Né le 15 juillet 1954. L'homme que toutes les filles rêvent d'avoir comme...voisin. Plusieurs se sont demandés où Marcel prenait sa motivation pour devenir si agressif dans « Au nom du père et du fils », il n'avait qu'à penser aux filles de « Chop-Suey » !

**L'ÉCUYER PATRICE**  
Patrice L'Écuyer est né le 24 février 1960. Patrice L'Écuyer a joué à la télévision dans l'historique série Mon oncle Alice. Patrice L'Écuyer trompe sa blonde régulièrement. Dans les 3 affirmations précédentes il y a 2 vérités et 1 mensonge.

**LELOUP JEAN**  
Né le 14 mai 1961. Pourquoi les mères préfèrent que leurs adolescentes rêvent de coucher avec Roch Voisine plutôt qu'avec Jean Leloup, parce qu'avec Jean Leloup leur rêve devient réalité !

**LEMIRE DANIEL**  
Né à Drummondville. Lemire est beaucoup plus vieux qu'il en a l'air, la première personne à recevoir des billets pour son spectacle fut nul autre que notre seigneur Jésus, quand les rois mages lui ont donné l'or, l'encens et Lemire. Daniel Lemire est un comique social. Et si Yvon Deschamps combat la violence faite aux femmes, Jean Lapointe combat l'alcoolisme, Jerry Lewis combat la dystrophie musculaire, Daniel, lui, combat la mauvaise haleine.

**LEPAGE GUY**  
La fille de RBO étant parti, Guy Lepage est maintenant ce qui ressemble le plus à une fille dans le groupe.

**Julie reçoit:**  
EMMANUELLE BÉART  
MARC-ANDRÉ COALLIER  
FRANCIS REDDY  
ANDRÉ ROBITAILLE  
BERNARD FORTIN  
NORMAND BRATHWAITE  
NATHALIE LAMBERT

**L'enfer c'est nous autres**

**TOUS LES MERCREDIS 19h30**

SRC Télévision **LESOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

LE CARNIVAL DE QUÉBEC		
AUJOURD'HUI 9 FÉVRIER		
7h00 à 11h00	Petit déjeuner cognac à Lévis	Restaurant A & W Lévis 79 A, route Kennedy - 9 \$
8h00 à 22h00	Tournoi int. de hockey pee-wee jusqu'au 20 février	Collisée de Québec 4 \$ : 1 \$ moins de 16 ans
9h00 à 23h00	Journée carnavalesque et féerie sur neige	Centre de ski Le Relais Lac-Beauport - gratuit pour les dames jusqu'à 18h; 5 \$ pour tous à compter de 15h
17h00	5 à 7 du Carnaval (2 pour 1)	Resto-bar le Dix-Vagues, Hôtel Québec
19h00	Cinéma du mercredi: Rouge venise	Musée de la Civilisation

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 08-02-94  
4-5-8  
3-0-0-0

**PARTICIPEZ AU CONCOURS L'ENFER C'EST LAS VEGAS**  
EN COLLABORATION AVEC AIR CANADA

**LE CIRQUE DU SOLEIL VOUS Y ATTEND. FAITES-EN LA CRITIQUE À L'ENFER.**

Répondez à la question:  
*Qui a fait la critique en famille cette semaine à l'émission -L'Enfer c'est nous autres-*

Rempilez le coupon-réponse, découpez sur le pointillé et postez-le rapidement à l'adresse suivante:  
CONCOURS L'ENFER C'EST LAS VEGAS  
C.P. 11 007, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec)  
H3C 4T9

**CIRQUE DU SOLEIL** **AIR CANADA** **Vacances AirCanada**

**L'ENFER C'EST NOUS AUTRES LES MERCREDIS À 19H30**

**COUPON-RÉPONSE** CONCOURS L'ENFER C'EST LAS VEGAS

LA RÉPONSE EST:

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_

LA TROIS

LE SOLEIL

Cigarettes et tabac

Baisse de taxes...et 135 millions \$ dans le trou

QUÉBEC — Pour tuer la contrebande de cigarettes, Québec baisse ses taxes de 80 % et accepte de creuser son énorme déficit de 135 millions \$.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Les prix sont tombés en chute libre, hier soir, à minuit. Les fumeurs pourront s'en allumer une en pigeant dans une cartouche de 200 cigarettes tout ce qu'il y a de plus légale dont le prix de base recule de 47 \$ à 23 \$.

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a confirmé plus tôt dans la journée, que la province ne percevra plus que 2,76 \$ sur la vente d'un «cartoon». La baisse est de 11 \$. Ottawa a annoncé une réduction de

près de 65 %: la taxe sur la même cartouche passe de 15,85 \$ à 5,85 \$.

M. Johnson a présenté comme une fatalité le fait qu'il doit ainsi renoncer à 135 millions \$ alors que les finances de l'État sont déjà aux prises avec un manque à gagner dépassant les 4 milliards \$.

« Quand on règle un problème, ça coûte quelque chose. » Les ventes du tabac sur des réseaux échappant au contrôle du gouvernement représentent cependant déjà une petite fortune. Des pertes de 439 millions \$ très exactement, a tenu à préciser M. Johnson, soit la moitié des reve-

nus attendus par son gouvernement.

« Les effets ne sont pas tout simplement fiscaux. Ce sont les effets de la criminalité, a expliqué en substance le premier ministre. Le mauvais exemple sur la perception de ce qui est bien ou mal dans une société. Le mauvais exemple donné aux jeunes. »

Le train de mesures dévoilées comporte aussi une augmentation des contrôles policiers pour contrer le trafic illégal, sans qu'il y ait augmentation des effectifs. M. Johnson a évoqué du bout des lèvres que ces interventions se fas-

sent sur les réserves amérindiennes.

Il a fait savoir que des campagnes seront lancées pour prévenir notamment l'usage du tabac chez les jeunes. Selon lui, la baisse de taxes n'amènera pas ces derniers à fumer davantage parce que les contrebandiers leur vendaient déjà directement leur produit. Cependant, Québec n'a aucune étude pour soutenir ce point de vue. Comme il n'a pas la moindre idée de ce que qu'il en coûte en soins lorsqu'il y a augmentation du nombre de fumeurs.

Ces campagnes seront finan-

cées en partie par la surtaxe imposée sur les impôts des fabricants de cigarettes. M. Johnson s'est par ailleurs refusé à porter un jugement sur l'attitude des manufacturiers comme citoyens corporatifs. « De ne pas savoir que leurs cigarettes revenaient au Canada, cela m'apparaît un peu grossier. Mais monter une preuve de collusion, c'est une autre paire de manches. »

Pour le Parti québécois, c'est trop peu, trop tard. Le député péquiste Guy Chevrette a affirmé que son parti préconise depuis deux ans ce qui a été mis finale-

ment de l'avant par le gouvernement Johnson. Il estime que les taxes devraient diminuer encore plus.

Selon lui, il faut une commission royale d'enquête pour faire la lumière autour de ceux qui ont profité de la contrebande. Mais il croit aussi que les policiers doivent intervenir en territoire autochtone s'ils défient les législations. « Je suggère l'application égale de la loi pour tous. S'il faut rentrer dans les réserves, qu'ils y rentrent. »

Les cigarettes « à plumes » à 17 \$

VILLAGE-DES-HURONS — Dans la plupart des points de vente de cigarettes du Village-des-Hurons, le prix de la cartouche est passé, hier, de 25 \$ à 22 \$. Il pourrait baisser jusqu'à 17 \$ dans les prochains jours.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

Les Hurons qui vendent des produits du tabac s'ajusteront-ils aux mesures prises par le fédéral pour lutter contre la contrebande cigarettes? C'était la consigne du silence hier sur la réserve. Propriétaires et employés ont unanimement refusé de dire s'ils abaisseraient plus encore le prix de la cartouche de cigarettes pour faire concurrence aux dépanneurs et épicerie qui la vendent maintenant 22,73 \$.

LE SOLEIL a tout de même mené sa petite enquête qui lui a permis d'apprendre, contre la promesse de préserver l'anonymat de ses interlocuteurs, que les vendeurs du Village-des-Hurons laisseraient passer quelques jours avant d'ajuster le prix de la cartouche autour de 17 \$ ou 18 \$. « On va baisser les prix c'est sûr, a fait savoir l'un d'eux. Jusqu'ou, on ne sait pas encore. Ça va dépendre des ventes des prochains jours. »

Chez Artisanat Gros-Louis, boulevard Bastien, les acheteurs de cigarettes étaient déjà moins nombreux qu'à l'habitude, a noté un employé. Au libre-service Tabac Denis, la cartouche se vendait encore 25 \$ hier. « On fait comme tout le monde, on attend », a indi-

qué un vendeur, pendant qu'un de ses clients affirmait qu'il ne partirait plus de Limoilou pour venir acheter du tabac si les prix ne descendaient pas pour la peine.

Tous les consommateurs ont d'ailleurs abondé dans ce sens, affirmant que les prix devraient baisser considérablement dans les points de vente du Village-des-Hurons pour qu'ils continuent à faire un détour pour venir s'y approvisionner en cigarettes.

Dans un communiqué émis hier, la nation huronne-wendat souligne que « les gouvernements fédéral et provinciaux n'ont pas le pouvoir de taxation sur notre territoire en vertu des Traités et des droits de la Nation » et qu'il est grand temps que le vide juridique sur cette question soit réglé.

« À l'échelle des petits revendeurs de cigarettes, ça va mettre fin à la contrebande, analyse un client régulier. Ça ne vaudra plus le coup pour eux de prendre des risques, car ça ne sera plus assez rentable. Les petits revendeurs devront baisser leurs prix de façon significative, ce qui leur enlèvera toute raison de continuer. Ça va ramener les gens dans la légalité. »

À Kanesatake, la cartouche se vendait encore 20 \$ hier. Des vendeurs ont indiqué qu'ils n'auraient pas le choix de baisser leurs prix.



Ce sont les contrebandiers d'alcool et de cigarettes qui exercent leur lucratif commerce sur le Saint-Laurent entre Cornwall et les États-Unis qui ont le plus à perdre dans les nouvelles mesures d'Ottawa et Québec. Ces deux hommes masqués et vêtus de gilet pare-balles avaient été photographiés en septembre dernier en plein travail.

En Bref

Les Mohawks craignent le harcèlement

MONTREAL — Le grand chef mohawk Jerry Peltier, de Kanesatake, qui assistait à Montréal avec Joe Norton à une réunion de l'Assemblée des premières nations, dit comprendre que ce sont davantage les individus que les communautés mohawks qui seront visées par la lutte à la contrebande et qu'à cet égard, la crainte de raids policiers sur les réserves s'estompe. Mais les deux hommes s'inquiètent de l'augmentation des effectifs policiers et surtout des contrôles douaniers qui suivront. L'interception de véhicules autour des réserves risque de créer beaucoup de tension et le harcèlement leur fait peur. Joe Norton a toutefois précisé qu'il était satisfait de voir que les compagnies de tabac n'avaient pas été épargnées, elles « qui s'en tirent avec des tas d'argent ». « Mais le défi, maintenant que nous avons passé à travers cette mini-crise, c'est de s'asseoir et de commencer à parler de la division des pouvoirs et des juridictions », a ajouté Joe Norton. Les chefs Mohawks doivent rencontrer aujourd'hui, le solliciteur général du Canada, Herb Gray.



Joe Norton

L'Ontario dans une position inconfortable

Selon la ministre de la Santé ontarienne Ruth Grier, la réduction des taxes sur le tabac au Québec place l'Ontario dans une situation peu enviable. Elle craint que les foyers de contrebande du Québec ne se déplacent en Ontario. « La bataille est perdue d'avance. Nous partageons des frontières avec le Québec qui lui, se propose de réduire ses taxes. Mais nous croyons qu'il n'est pas dans l'intérêt de la santé publique d'abaisser les taxes sur les cigarettes. Alors nous allons surveiller la situation de près et nous prendrons une décision en temps et lieu », a-t-elle lancé à son arrivée à une rencontre fédérale-provinciale de deux jours sur la santé. Pour leur part, le Québec et le Nouveau-Brunswick étaient sur la même longueur d'ondes. La ministre de la Santé et des services sociaux du Québec Lucienne Robillard s'est dite d'accord avec les mesures fédérales et provinciales. Son homologue du Nouveau-Brunswick Russell King a laissé tomber: « La réduction des taxes ne m'enchant pas mais le plan global me plaît ».

Des armes pour l'industrie américaine

WASHINGTON (PC) - Des congressistes qui cherchent à hausser les taxes sur le tabac aux États-Unis ont déploré hier la décision du Canada d'abaisser les siennes. Le représentant démocrate d'Oklahoma Mike Synar a affirmé qu'avec l'Australie, le Canada avait été un leader dans le domaine de la lutte contre le tabagisme. Il a soutenu que le recul d'Ottawa allait malheureusement donner des munitions à l'industrie américaine du tabac. « Je pense qu'ils vont clamer que l'expérience canadienne n'a pas fonctionné, et que la hausse des taxes ne résoud pas le problème que nous voulons résoudre », a-t-il déclaré. Il a affirmé que la baisse canadienne de taxes encouragera plus de jeunes à fumer, et que cela rendra plus difficile la bataille pour hausser les taxes aux États-Unis.



La ministre de la Santé Ruth Grier

Rothman's reprend ses activités à St-Roch

QUÉBEC — La production de cigarettes à l'usine Rothman's, dans le quartier Saint-Roch, à Québec, a repris discrètement, hier matin.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Le porte-parole de Rothman's Benson & Hedges, M. Louis Boudreau, a précisé au SOLEIL que l'arrêt temporaire de la fabrication avait été décrété, il y a une semaine, « devant l'incertitude » engendrée par l'annonce d'une action imminente par Québec et Ottawa dans le dossier.

M. Boudreau s'est objecté au fait que certains y voient une manœuvre de lobby pour amener les gouvernements à réduire substantiellement les taxes sur le tabac. « La suspension était une décision d'affaire prudente en vue de réduire les stocks », soutient le relationiste de la firme embauchant 485 personnes à Québec.

Rothmans réserve un accueil mitigé au train de mesures rendues publiques par les deux paliers de gouvernement.

La réduction de la taxation provoque d'abord une réaction de « soulagement parce qu'Ottawa et Québec s'attaquent au problème des contrebandiers. Nous avons été les premiers, nous, les fabricants, à dénoncer ce problème. Nous espérons que cela enrayera ce fléau. »

« Mais nous sommes déçus et surpris que les gouvernements imposent chacun une surtaxe sur nos impôts. » Québec estime qu'elle coûtera à peine 3 millions \$ à l'ensemble des manufacturiers canadiens. M. Boudreau doute de ce chiffre, signalant qu'Ottawa prétend qu'elle rapportera 200 millions \$.

« C'est cependant le principe de cibler une industrie qui est décevant. » Quant à la nouvelle taxe fédérale sur les exportations, M. Boudreau rapporte que l'industrie continue de s'y objecter, comme elle l'avait fait en 1992, quand l'ex-gouvernement Mulroney y avait songé. « Le problème n'est pas l'exportation, mais la fiscalité canadienne. »

AMDEQ

Par ailleurs, l'Association des

détaillants en alimentation (ADA) et l'Association des marchands détaillants de l'Est du Québec (AMDEQ) ne partagent pas le même enthousiasme face aux décisions gouvernementales.

« La réduction de l'écart entre le prix de nos détaillants et ceux des contrebandiers est très important, se réjouit M. Claude Ferland, de l'AMDEQ, qui regroupe les achats de 1275 petits commerçants. Ce qui m'encourage, c'est que les policiers municipaux et la Sûreté du Québec pourront maintenant agir. »

« Par contre, ne crions pas victoire trop tôt. Les deux gouvernements se sont tenus debout. Mais pourront-ils éliminer les contrebandiers qui iront chercher maintenant des cigarettes fabriquées au Mexique, sous marques canadiennes. Pour ça, les gouvernements devront « percer » sur les réserves » amérindiennes.

ADA

Le pdg de l'ADA, M. Michel Gadbois, lui, se montre confiant que l'ensemble des mesures prises, de l'abaissement des taxes à l'interdiction de vendre des cigarettes aux moins de 18 ans, « tuera la contrebande. Les décisions sont réalistes et politiquement courageuses, dit le responsable de l'association représentant 10 000 commerçants indépendants. »

« Des gens paniquent au sujet du trafic illicite d'alcool, reprend-t-il. Mais ce qui le finance, c'est la vente illégale de cigarettes: c'est payant et facile à transporter. Tuez ce réseau et vous allez tuer les autres réseaux de contrebande. »

Alcool

À ce sujet, soulignons que l'Association des distillateurs canadiens a profité de la journée d'hier pour faire campagne en faveur de la baisse des taxes sur les spiritueux. « Si les gouvernements ne prennent pas maintenant des mesures pour endiguer la contrebande, a fait valoir son président, M. Ron Veilleux, notre industrie va sombrer. »

Un désastre pour la santé publique

QUÉBEC - C'était la consternation, hier, dans le milieu antitabac à la suite de l'annonce des baisses des taxes.

par PIERRE PELCHAT  
LE SOLEIL

« C'est une catastrophe compte tenu de tous les efforts que nous avons mis pour réduire le tabagisme. C'est une victoire pour les compagnies de tabac », a commenté, hier, la directrice générale de la Société canadienne du cancer, Mme Nicole Magnan.

Elle soutient que cette diminution des taxes va entraîner une augmentation de la consommation de tabac et en bout de ligne des cas de cancer. « En voulant régler le problème de la contrebande, on aggrave un problème de santé », a-t-elle souligné.

Pour le porte-parole du Regroupement de professionnels en santé publique, M. Louis Gauvin, la décision des gouvernements fédéral et provincial de ramener le prix du carton à 23 \$ est un « désastre » pour la santé publique. « On dit aux gens du fumer et que la cigarette n'est pas un produit dangereux pour leur santé. Le volet de la santé a tout simplement été mis de côté », a-t-il affirmé.

Pour éliminer la contrebande, plusieurs organismes anti-tabac avaient proposé une série de 44 mesures dont un meilleur contrôle des frontières par les forces policières, l'imposition d'une taxe à l'exportation à la sortie de l'usine tout en maintenant les taxes sur le tabac.

Selon Mme Magnan, les prochaines mesures de prévention

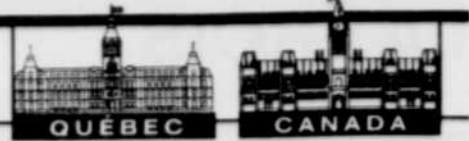
contre le tabac qui seront mises en place ne seront pas suffisantes pour compenser l'attraction nouvelle que crée une baisse de prix des cigarettes pour les jeunes. « Le fait d'interdire de vendre des cigarettes à un jeune de moins de 18 ans est une bonne mesure en soi mais ce n'est déjà pas appliqué pour les jeunes de moins de 16 ans alors que la loi le prévoit », a-t-elle indiqué.

Même si plusieurs jeunes pouvaient se procurer à bas prix des cigarettes sur le marché noir, Mme Magnan estime que la baisse des taxes va rendre encore plus facile la consommation de tabac chez les jeunes. « C'est maintenant légal. Avant il y avait toujours un risque d'être pris avec des cigarettes illégales. »

M. Denis Letendre, inhalothérapeute de formation et responsable du dossier du tabagisme à l'Association pulmonaire du Québec, est plus catégorique. A son avis, les campagnes de prévention auprès des jeunes donnent peu de résultats. Seul un prix élevé des cigarettes a un réel effet dissuasif.

« Les jeunes se foutent de ces campagnes de prévention contre le tabac. C'est comme pour les MTS. Ils ont l'impression que ça ne leur arrivera pas », a-t-il dit. Selon M. Letendre, les jeunes sont difficiles à rejoindre par le biais de campagnes de prévention, particulièrement ceux provenant de milieux défavorisés. « On se demande bien comment ils vont faire maintenant », a-t-il exprimé.

# LA POLITIQUE



## Élection partielle dans Bonaventure

# La marche est haute pour le PQ, reconnaît Parizeau

NEW RICHMOND — Jacques Parizeau a reconnu hier que son candidat Marcel Landry arracherait difficilement la victoire dans l'élection partielle de Bonaventure. Il a misé sur l'attrait de la décentralisation pour faire tourner le vent de la Gaspésie.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

« La marche est haute », a d'abord admis le chef péquiste en réponse à des employés de la cartonnerie Stone qui l'interrogeaient sur les chances de succès du candidat péquiste contre la candidate libérale Nicole Arbour.

« Mais il y a pas mal de gens qui se rendent compte que c'est le temps que ça change. » Le candidat Landry est de plus fortement connu dans son milieu, a noté l'ancien ministre des Finances, impressionné par le travail d'affichage réalisé dans la circonscription. Mais l'homme politique a volontairement conservé le ton de celui qui ne veut pas placer les attentes trop hautes.

Mais, même si Bonaventure est un château-fort libéral depuis 1956, M. Parizeau a tout de même été chaleureusement accueilli dans l'usine de papier de New Richmond, tout comme au Centre d'études collégiales de Carleton par la suite.

À ces deux endroits, de même qu'en entrevue à la station radiophonique CIEU-FM de Carleton, il a insisté sur le même message, soit que la souveraineté du Québec allait donner aux régions éloignées l'argent nécessaire à leur prise en main.

« Il faut arrêter de penser que le Père est à Québec », a imaginé le chef péquiste en s'adressant à

quelque 75 étudiants et professeurs.

Sitôt la souveraineté acquise, Ottawa va devoir céder à Québec 28 milliards \$ en taxes et impôts, et une autre tranche identique en dépenses de programmes, a expliqué l'ancien professeur. Or, il n'est pas question d'acheminer directement les sommes disponibles à Québec qui aurait tôt fait de les faire disparaître, s'est-il moqué.

« Nous enverrons des sommes considérables aux municipalités, aux commissions scolaires, aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux régions, avec évidemment des responsabilités. Pas des p'tits montants, c'est des milliards dont je vous parle. Ça va loin ce que je vous dis là, a-t-il martelé. »

Il cite comme exemples potentiels les MRC qui demandent d'avoir le contrôle des CLSC, et les municipalités qui réclament plus de pouvoirs en matière de développement économique et de création d'entreprises.

Globalement, a expliqué Jacques Parizeau, un gouvernement souverainiste aura des obligations pour la région de Hull, où il faudra conserver un certain nombre de fonctionnaires déplacés de la fonction publique fédérale. Les services proches de la population vont quant à eux continuer à se regrouper dans la région de Montréal, où 45 % de la population québécoise est concentrée dans un

rayon d'une quarantaine de kilomètres.

« Tous les organismes de décision doivent quant à eux être maintenus ou aller à Québec, la capitale nationale, dans la mesure où on va en récupérer pas mal d'Ottawa. On ne peut avoir une capitale nationale en dispersant les organismes de décision... le Conseil des ministres, la très haute fonction publique, le ministère des Finances ou des Affaires internationales, ou de la Défense nationale... ou la direction des Transports. »

Le meilleur contrôle des outils de développement par les régions viendra compléter le tableau.

M. Parizeau s'est enfin engagé devant les étudiants à ne pas hausser les frais de scolarité une fois au pouvoir, et même de les baisser graduellement, sans pour autant les faire disparaître.

## Grève des omnipraticiens des Îles de la Madeleine

# Les médecins recevront une proposition cette semaine

CAP-AUX-MEULES — Alors que les 17 médecins omnipraticiens entrent dans leur troisième journée de grève de bureau aux Îles de la Madeleine, des contacts téléphoniques ont été établis entre le sous-ministre adjoint à la Santé, Maurice Charlebois, et le négociateur de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). D'ici la fin de semaine, le ministère devrait être en mesure de présenter une proposition à la FMOQ qui permettrait le retour en ville des médecins qui ont exercé leur profession dans des régions éloignées des grands centres.

par ACHILLE HUBERT  
Collaboration spéciale

Le directeur de la Régie de la Santé de la Gaspésie et des Îles, M. Denis Loiselle, approuve l'action entreprise par les médecins des Îles. Selon M. Loiselle, cette question touche toutes les régions périphériques et si elle n'est pas réglée le plus tôt possible, les jeunes médecins seront

découragés d'aller travailler en région. Il manque actuellement trente médecins omnipraticiens en Gaspésie.

Quant aux élus municipaux des Îles, ils préfèrent regarder passer le train, se contentant d'affirmer que ce problème en est un de négociation entre le ministère et la fédération des médecins.

Pourtant, le porte-parole des médecins des Îles, le docteur

Jean-Jacques St-Aubin, a bien fait ressortir que cette question du retour des médecins en ville concernait au plus haut point toute la population des Îles et celle des régions éloignées. Si, dit-il, les médecins ne peuvent plus revenir pratiquer dans une ville de leur choix, après avoir passé quatre ou cinq années en région, les jeunes finissants refuseront de poser leur candidature pour des régions éloignées ; et on se retrouvera aux Îles, avec quelques médecins pour une population de 15 000 habitants, comme cela s'est produit il y a une vingtaine d'années.

La vie continue au Centre hospitalier de l'archipel, où les services essentiels sont assurés à la population même si les bureaux des médecins sont fermés.

## Johnson devance l'opposition

# Pas question d'élections au printemps



M. Guy Chevrette

QUÉBEC — La question n'a pas encore été formulée que déjà Daniel Johnson rejette la demande de l'opposition, qui réclame la tenue d'élections générales au Québec au printemps plutôt qu'à l'automne.

par MAURICE GIRARD  
de la Presse canadienne

Le premier ministre libéral réagissait à l'appel au scrutin général que devait lancer hier le leader parlementaire du Parti québécois, M. Guy Chevrette, au cours d'une

conférence de presse, dont l'objet a été détourné à la toute dernière minute pour parler de contrebande plutôt que de scrutin.

« Pour le moment, c'est le seul (M. Chevrette) qui pourrait faire cette démonstration-là. Moi, à ma connaissance, la loi prévoit que le lieutenant-gouverneur, le 11 octo-

bre au plus tard, émettra les brefs, dissoudra la Chambre pour que des élections aient lieu le 28 novembre », a signalé M. Johnson dans un aparté, entre deux questions sur les mesures annoncées par son gouvernement et celui de M. Jean Chrétien pour tenter de mettre un terme à la contrebande du tabac.

Favorisé par les sondages, heureux dans la confection d'une équipe de candidats-vedettes, le Parti québécois rêve d'en découper sur le terrain électoral avec les libéraux de M. Johnson, qui devront relever l'ambitieux défi de battre un record vieux de 40 ans en obtenant pour la majorité ministérielle une troisième victoire d'affilée.

Pour le Parti libéral, qui continue de trainer par une dizaine de points dans les sondages derrière le PQ, le temps reste précieux. Depuis sa prestation de serment, le 11 janvier, M. Johnson répète qu'il entend suivre le conseil de son frère Pierre Marc et de prendre son temps avant d'en appeler au peuple.

Selon le Directeur des élections, il en coûte un maximum d'un demi million \$ pour la tenue d'un scrutin complémentaire. Peu loquace, M. Johnson a simplement répondu « On verra » quand on l'a interrogé hier sur la possibilité d'engager des dépenses de trois millions \$ avant les élections générales, qui coûteront au bas mot 53 millions \$.

Depuis 1989, les libéraux ont perdu coup sur coup les quatre scrutins complémentaires. S'il attend la date limite du 28 novembre, M. Johnson devra tenir des scrutins dans Rivière-du-Loup, Marquette, Charlesbourg et Chomedey au plus tard le 29 août, plus deux autres dans La Peltre et Jean-Talon, le 19 septembre. Déjà qu'un scrutin se tiendra le lundi 21 dans Bonaventure et un autre, une semaine plus tard, dans Shefford.

**MAINTENANT CHEZ Jean Coutu**

- Convient aux régimes de faible teneur en sucrose ou en sodium
- Sans sucrose ajouté
- Sans cholestérol

**ÉCONOMISEZ 25¢**

à l'achat d'un produit **ESTEE** de votre choix

Un coupon par client Valable du 9 février au 15 mars 1994. Les taxes s'appliquent sur le prix avant coupon pour certains produits.

Remboursement: G.V. Bergeron, 1380 Joliot-Curie Boucherville, Qc, J4B 7L9

014-JC-112

Un choix de produits appuyé par **L'Association Canadienne du Diabète**

## LE MASSIF de Petite-Rivière VOUS FAIT UNE OFFRE EN OR, en ARGENT et en BRONZE!

Pour souligner la tenue des Jeux Olympiques d'hiver de Lillehammer, la station de ski LE MASSIF vous fait une offre promotionnelle toute spéciale: du 12 au 27 février 1994, à l'achat d'un billet de journée adulte à prix régulier, obtenez le deuxième billet à 50% du prix!

Voilà une belle occasion, pour vous aussi, d'atteindre le sommet. Après tout, le MASSIF, c'est 770 m de bonheur pour le ski et la planche à neige: la plus longue dénivellée à l'est des rocheuses canadiennes!

Pour renseignements: (418) 632-5876

La vraie nature du ski!

- Télésiège quadruple débrayable
- Télésiège double
- Pistes pour tous les calibres
- Location d'équipements de ski et planche à neige
- École de ski
- Neige, ambiance et bouffe exceptionnelles!

## Hôpital Laval Ils ont défié, ils sont bannis

QUÉBEC — Les quatre cardiologues qui ont été suspendus en 1990 par la direction de l'hôpital Laval pour avoir transgressé les règles d'utilisation des ressources ne pourront réintégrer l'établissement. La Commission des affaires sociales vient en effet de donner raison à la direction de l'hôpital à la suite de la contestation en appel de cette décision par les quatre médecins.

« Comme l'attitude de défi persistait, l'hôpital Laval était donc justifié de conclure que la situation était pratiquement devenue irrémédiable, que l'appelant n'accepterait jamais d'exercer son art dans le respect des règles et que la seule façon acceptable, pour assurer le maintien de l'ordre dans le Service de cardiologie, consistait à refuser sa demande de renouvellement de statuts et privilèges de pratique, en somme à exclure celui qui, après avoir maintenu une attitude de confrontation à l'autorité pendant les six dernières années, était devenu un indésirable », concluent les membres du tribunal administratif.

Ils ajoutent : « Dans ce contexte, la Commission estime qu'il ne s'agissait pas d'une mesure excessive et injustifiée, mais plutôt d'une mesure sage et responsable pour assurer que l'harmonie règne, en permanence, au Service de cardiologie médicale. »

Les quatre médecins concernés par cette décision sont MM. Pierre Lévesque, Serge Gagné, François Bernard et Gilles Lapointe. Ce dernier est décédé.

## La CUQ avait chargé 207 500 \$ de taxes « imaginaires » aux Galeries

QUÉBEC — Le parc récréatif des Galeries de la Capitale avait une valeur locative nulle entre les années 1988 et 1991, de sorte que son propriétaire a versé quelque 207 500 \$ de taxes en trop.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Après avoir essayé un échec devant le bureau de révision, le propriétaire vient de l'emporter en cour du Québec, où le juge Michel St-Hilaire vient de déclarer nulle la valeur locative du parc. Cette décision ne s'applique toutefois qu'aux quatre années visées puisque, depuis 1992, la ville de Qué-

bec prélève la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

Cette partie du centre commercial abrite les manèges et une quarantaine de boutiques. Le parc, en tant que tel, est exploité à perte, selon le propriétaire.

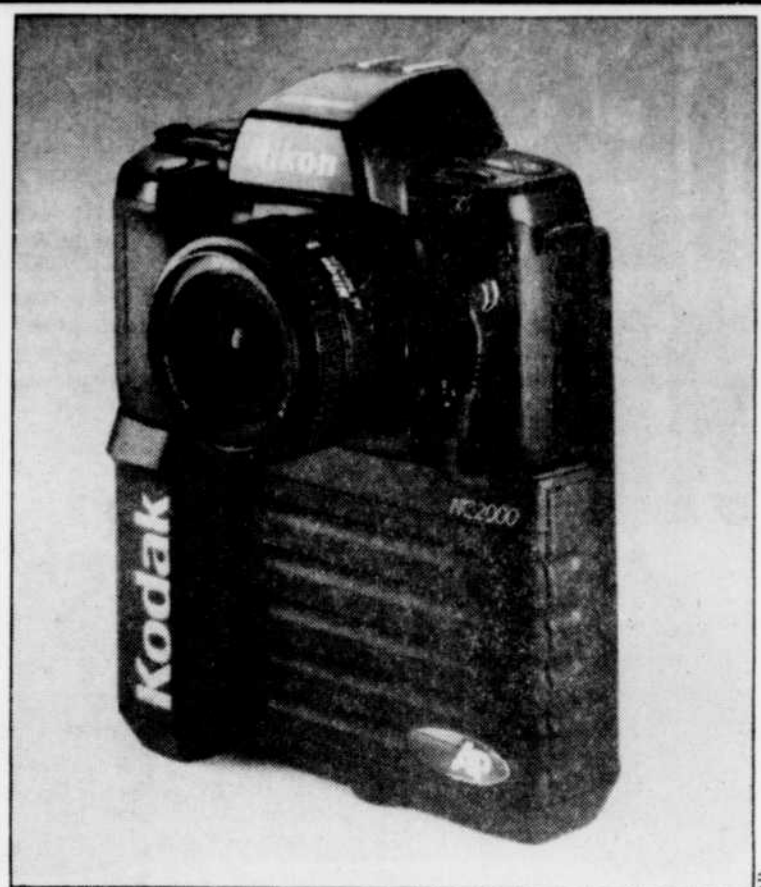
Son but est de servir de pôle d'attraction et c'est pour éviter le chaos qu'un ticket modérateur est exigé des usagers des manèges. Cet élément, en soi, n'a toutefois

pas convaincu le juge que le parc constitue un lieu d'affaires.

Dans son travail, l'évaluateur de la Communauté urbaine de Québec avait imaginé qu'un locataire « majeur », c'est-à-dire un magasin à grande surface, occuperait l'espace concerné. Or, les experts s'entendent pour dire que la location de l'aire occupée par le parc, dans son état actuel, est impossible. Selon le propriétaire, d'ailleurs, c'est l'impossibilité de trouver un « major » qui l'avait amené à aménager le concept unique que représente le parc récréatif.

Le juge St-Hilaire conclut donc de l'évaluation : « Cette valeur locative provient d'une abstraction qui n'a aucun lien ni ne présente aucune ressemblance avec les lieux tels qu'ils existent. » Accepter la méthode utilisée, ajoute le magistrat, serait accepter qu'on puisse faire l'évaluation par imagination.

Lapidaire, il conclut : « On n'acquiert pas le droit d'imaginer, par toutes sortes de méthodes, une valeur locative artificielle parce que la valeur locative réelle est nulle. »



Elle stocke les images

L'Associated Press et Eastman Kodak ont présenté hier une caméra créée spécialement pour les photographes de presse. L'appareil peut emmagasiner 75 images instantanées sur un disque dur amovible gros comme une carte de crédit, et offre plus de rapidité et de meilleures couleurs que tout ce qui existe sur le marché.

## Remue-ménage dans la carte des comtés

OTTAWA (PC) — Deux nouvelles circonscriptions pourraient être créées dans la région de Montréal à la suite de recommandations rendues publiques hier par la commission chargée de réviser la carte électorale.

Si elles étaient acceptées, ces recommandations entraîneraient par contre la disparition des circonscriptions de Saint-Denis, à Montréal, et de Matapédia-Matane, dans la péninsule de la Gaspésie.

La région de Gaspé passerait de trois à deux comtés. La circonscription de Matapédia-Matane serait complètement absorbée par ses deux voisines. Il y aurait ainsi une circonscription avec un nouveau nom, soit Gaspé-Matane, tandis que Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine serait agrandi.

L'une des nouvelles circonscriptions serait située dans l'est de Montréal, sur la rive nord du Saint-Laurent, où on se propose de constituer Repentigny, qui comprendrait la localité du même nom, Lachenaie, Charlemagne et Mascouche. La circonscription de Terrebonne se verrait cependant amputer d'une partie de son électoral.

Ces changements dépendent toutefois d'audiences publiques à venir et d'un examen au niveau du parlement.

La constitution canadienne et les lois fédérales prévoient une révision des limites des circonscriptions électorales tous les dix ans, afin de bien tenir compte des différents recensements.

Les recommandations concernant le Québec sont les premières à être connues. Les autres suivront dans les prochaines semaines.

Le Québec conserverait ainsi le même nombre de comtés, soit 75, tandis que l'Ontario en gagnerait quatre et la Colombie-Britannique, deux. Il n'y aurait pas de changements pour le Yukon, qui compte un seul député.

## Côte ouest: Ottawa force le retour des débardeurs

OTTAWA (PC) — Un projet de loi prévoyant le retour au travail des débardeurs de la Colombie-Britannique a été adopté rapidement hier aux Communes et a immédiatement été envoyé au Sénat pour permettre la réouverture des ports de la côte ouest, aujourd'hui même.

En cas d'approbation par la Chambre haute et s'il reçoit la sanction royale, le texte forcerait le retour au travail des 3500 syndiqués dans les 12 heures, mettant ainsi fin à une protestation qui a paralysé le trafic maritime à Vancouver et dans d'autres ports de la Colombie-Britannique depuis le 28 janvier.

Le ministre des Ressources humaines Lloyd Axworthy a rabroué le syndicat et l'employeur en déposant le projet de loi, qui devrait proroger temporairement l'ancien contrat de travail et ferait appel à un arbitre qui disposerait de 90 jours pour régler le différend.

L'arbitre, qui n'a pas encore été nommé, recevrait des offres fi-

nales du syndicat des débardeurs et de l'association des employeurs maritimes avant d'imposer un nouvel accord venant à échéance le 31 décembre 1995.

« Les deux parties ont joué une partie de poker très dangereuse avec des mises très importantes, mettant ainsi en péril non seulement leur propre gagne-pain, mais aussi la santé économique du Canada », a déclaré M. Axworthy.

La grève, dont le principal enjeu est la question salariale, a arrêté l'exportation de millions de dollars de céréales, de produits forestiers, de sulfure et de potasse.

Le projet de loi a été adopté aux Communes par un vote à voix haute tenu après trois heures de débat.

PUBLI-REPORTAGE

### Clinique beauté chez Perreault Importations

Vous avez toujours rêvé de changer de «look», mais vous avez peur des résultats! Perreault Importations des Galeries de la Capitale vous propose à nouveau une clinique beauté Ultima II en compagnie de maquilleuses professionnelles qui exécuteront pour vous un maquillage personnalisé. De plus, il sera possible grâce à un ordinateur, d'oser l'une des différentes coiffures et couleurs offertes à l'aide de l'imagerie vidéo qui imprime une photographie de votre nouvelle image. Cette clinique beauté aura lieu les 10, 11 et 12 février prochains et pour y participer, il suffit de prendre rendez-vous en communiquant au 626-7322. Le coût d'inscription est de 30 \$ remboursable en produits Ultima II.

Quand il faut plus que des mots d'amour...

Alliances comprenant bague et jonc en 14 carats, serties de diamants totalisant .17 ct. Prix du manufacturier à partir de 475\$  
TPS incluse

**BIJOUTERIE Paul A. Langlois**  
Manufacturier de bijoux  
Établie depuis 1953  
Déménagée au: 909, boul. Pierre-Bertrand Sud, bureau 210, Vanier 683-3145

**DIFFUDI INTERNATIONAL**  
Espagnol sans frontières  
Pour les personnes du 3e âge:  
GRATUIT TOUS LES SAMEDIS  
682-3617

**N'AYEZ PLUS PEUR DE PARLER EN PUBLIC**



**Renée Hudon, professeur**  
Animatrice à Radio-Canada  
Cours soirs : 14, 15, 16 février  
Cours sam. : 26 février

Quelques places disponibles en diction orale le mardi 15 février  
École de diction et de communication orale  
692-5073

## LIQUIDATION DE SERVICES DE VAISSELLE

de compagnies réputées telles que: Royal Doulton, Royal Albert, Noritake, Johnson Brothers, Sango, Danesco

<b>FOCUS</b> (Johnson Brothers) 4 couverts, 20 pièces	<b>59\$</b>
<b>QUADRA</b> (Johnson Brothers) 4 couverts, 20 pièces	<b>79\$</b>
<b>ÉTUDE</b> (Danesco) 4 couverts, 20 pièces	<b>89\$</b>
<b>MYSTIQUE</b> (Royal Doulton) 8 couverts, 59 pièces	<b>695\$</b>
<b>DAYBREAK</b> (Royal Albert) 8 couverts, 55 pièces	<b>745\$</b>

... et bien d'autres encore.

Renaud et cie, le magasin qui, depuis plus de 100 ans, vous offre le plus beau choix de vaisselle, verrerie, coutellerie, cadeaux à Québec.

**Renaud & cie**  
82, rue Saint-Paul  
692-0144 Samedi, section domestique seulement, 9h30 à 16h30

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, 9h à 17h

### PROFITEZ DE NOS SPÉCIAUX DU SALON!



### Concours

Gagnez cette poussette d'une valeur de 800 \$!

Nom:.....  
Adresse:.....  
Téléphone:.....

Pour participer, remplissez et déposez ce coupon à notre stand d'exposition au Salon Maternité/Paternité de Québec, qui aura lieu du 10 au 13 février 1994, au parc de l'exposition.

Le tirage du nom gagnant se fera le dimanche 13 février, à 16 h, à notre stand.

**Collection bébé accessoires**

5830, boul. Pierre-Bertrand Nord, bureau 100, 623-0531 (Filiale des Boutiques Clément)

## VENTE A.P.R.E.S. INVENTAIRE

### AU SALON DE FOURRURE

PAS DE TPS!\*  
PAS DE TVQ!\*

SUR TOUTES LES FOURRURES MÊME SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS

\* Non applicable sur les pelisses et les agneaux retournés

UNE CINQUANTAINE DE FOURRURES VARIÉES À LIQUIDER

de **299\$** à **999\$**

Choix de chat sauvage, castor, rat musqué, loup, vison, nutria.  
Jusqu'à épuisement des quantités.

### AU RAYON DU MANTEAU

**25%** DE RABAIS

SUR TOUTES LES PELISSES ET AGNEAUX RETOURNÉS POUR HOMMES ET DAMES

### LIQUIDATION

CHAPEAUX DE FOURRURE POUR DAMES À SACRIFIER À PARTIR DE

**29\$** à **59\$**

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT

PLACE CHAREST  
PLACE JACQUES-CARTIER  
PLACE JEAN-LESAGE

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H À 17H

## laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC  
5 2 5 - 4 8 4 1

# Le programme d'infrastructures ne relèvera pas l'économie

## □ Jean Campeau y voit un effort bien temporaire

BREAKEYVILLE — Le programme de réfection des infrastructures Ottawa-Québec-municipalités n'est pas méchant en soi mais ce n'est certes pas une initiative qui va relancer l'économie.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

C'est ce qu'a affirmé au SOLEIL le porte-étendard souverainiste Jean Campeau, à l'occasion d'un cocktail-bénéfice du PQ des Chutes-de-la-Chaudière, à Breakeyville, hier soir.

« C'est un programme temporaire qui crée des emplois temporaires. C'est une formule dépassée », a sans ambages noté le gros

canon péquiste.

En début de semaine, les gouvernements Chrétien et Johnson ont annoncé qu'une somme de 1,58\$ milliard allait être consacrée d'ici au début de 1997 à la réfection d'infrastructures. Il est prévu que le programme, porteur d'une douzaine de milliers pendant sa durée, sera défrayé à parts égales par le fédéral, Québec et les municipalités.

Dans l'esprit de l'ex-grand patron de la Caisse de dépôts et Pla-

cements du Québec, l'aspect financement du programme soulève justement un questionnement. « Reste à voir si le Québec et les municipalités vont avoir le moyen de mettre chacun leur tiers. Le gouvernement Johnson fait déjà un déficit de 5\$ milliards cette année. Va-t-il falloir qu'il l'augmente encore de 500\$ millions? », s'est interrogé M. Campeau.

C'est avec un brin d'humour qu'il a ajouté que le programme n'est pas à mettre au compte du fédéralisme rentable ni non plus du « fédéralisme agissant » comme l'a qualifié le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan.

« Ce n'est pas du fédéralisme rentable. Si les 28\$ milliards d'impôt que les Québécois paient chaque année à Ottawa étaient restés au Québec, nous aurions pu entreprendre des choses nous-mêmes », a dit M. Campeau en faisant notamment référence à des projets de recherche et développement.

De développement, l'ex-président de la Commission Bélanger-Campeau en avait auparavant entretenu un auditoire somme toute restreint mais qui inhalait littéralement ses propos.

« L'économie québécoise repose sur des initiatives québécoises. Ce n'est pas le gouverne-



Jean Campeau

ment central qui est venu nous développer », a constaté M. Campeau en rappelant la création de la

caisse de dépôt, la nationalisation de l'électricité, le Fonds de solidarité des travailleurs, Corvée Habitation, etc.

Ou bien Ottawa a été absent de ces grands dossiers de développement conçus et réalisés au Québec ou bien il les a combattus, a indiqué en substance le porte-parole souverainiste.

« Une moitié de nos impôts nous a développés et l'autre moitié a été accaparée par un gouvernement qui voulait nous nuire ou qui était indifférent », a-t-il soutenu.

De l'avis de M. Campeau, il faut au Québec récupérer par la souveraineté cette moitié de ses impôts qui part outre-Atlantique pour remettre au travail les 800 000 Québécois sans emploi et sur le BS.

# ÉGAYEZ VOS FROIDES SOIRÉES DE FÉVRIER



rabais \$70 **19995**  
~~289.95~~

Récepteur AM/FM/GO/OC. Mémoire de 45 stations pour syntonisation rapide. Protection de mémoire par pile. 20-213



rabais \$40 **4995**  
~~89.95~~

Multimètre de poche à 23 gammes. Affichage à LCD. Vérificateur de diode. 22-183



rabais \$50 **29995**  
~~348.95~~

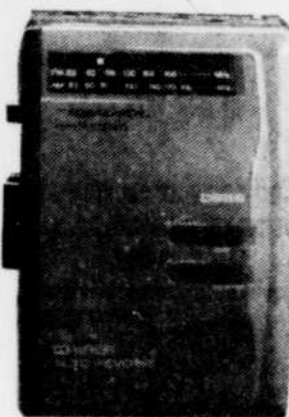
Magnéscope VHS mono à 4 têtes et télécommande. 16-535



rabais \$70 **19995**  
~~269.95~~

Balayeuse d'ondes programmable à 50 canaux. Accès à 24 000 fréquences. 20-304

L'usage mobile des balayeuses d'ondes peut être sujet à réglementation gouvernementale.



rabais \$20 **5995**  
~~79.95~~

GENESEA  
rabais 20%  
**1995**  
~~24.95~~

A) Lecteur de cassette AM/FM stéréo portatif. Réducteur de bruit Dolby. 14-1089  
B) Casque d'écoute style aviateur. Réglage de volume individuel pour le côté droit et le côté gauche. Cordon d'un seul côté. 33-8346



rabais \$40 **4950** ch.  
~~69.50~~

Mini-enceintes Minimus 7 à deux voies. Se placent sur des tablettes ou se fixent au mur. Puissance admissible de 40 watts. 40-2030



rabais \$20 **4995**  
~~69.95~~

E) Téléphone ondule de conception originale. 4 mémoires. 43-8819  
F) Répondeur à cassette simple pour l'annonce et pour les messages. Accès à distance. 43-8926



SMART  
rabais \$15 **2995**  
~~44.95~~



rabais \$4 **899**  
~~12.99~~

C) Banque de données avec horloge, calculatrice et répertoire téléphonique. 65-857  
D) Calculatrice ultramince avec étui. 65-910

Écoulement d'ordinateurs de marque À PARTIR DE **149900**

AST Bravo 486SX/25  
Disque dur 120 Mo  
2514011/25-8847

AST 486SX/25 **149900**  
Disque dur 170 Mo Moniteur inclus  
2514012/25-8847

Tandy 486SX Sensation! Multimode **199900**  
Disque dur 107 Mo Moniteur inclus  
25-1650/25-4047

NEC Ready 486SX/25 **179900**  
Disque dur 170 Mo Moniteur inclus  
2514006/25-8848

Quantité limitée. Aucune commande différée. Certains ordinateurs sont des démonstrateurs. Tous les ordinateurs portent une garantie.



**4995** ch.

RABAIS \$10. Star Trek: Judgment Rites. Joignez-vous à l'équipage original de l'Enterprise. 25-8638. Cour. 59.95. . . . . solde 49.95  
HomeTax pour DOS. 2518208  
HomeTax pour Windows. 2518209  
HomeTax For Windows en anglais. 2518207  
HomeTax For DOS en anglais. 2518206

**CANTEL** AGENT AGRÉÉ

**PARLEZ-MOI D'AVOIR DU TEMPS APPELS LOCAUX ILLIMITÉS**

Abonnez-vous au réseau Cintel pour un an ou trois ans et utilisez votre cellulaire pour faire des appels locaux sans frais de temps d'antenne pendant le premier mois. Aucuns frais pour les appels locaux effectués ou reçus, seuls les frais d'interurbain s'appliquent. Expire le 28 février 1994.

**CERTIFICAT-CADEAU DE \$25**

Achetez un cellulaire chez Radio Shack, mettez-le en service sur le réseau Cintel avant le 28 février et vous recevrez, avec les compliments de Cintel, un certificat-cadeau de \$25 échangeable dans les trois mois suivants la date d'émission, contre de la marchandise chez Radio Shack. Les certificats-cadeaux ne peuvent pas être échangés contre de l'argent comptant. Expire le 28 février 1994. Les cellulaires doivent être mis en service avec un nouveau numéro au moment de la vente pour un minimum de 6 mois. Programme sécuritaire Cintel non admissible.

Cellulaire qui peut facilement être transféré d'un véhicule à un autre. Mémoire de 10 numéros. 1718515

**14995**

SIGNAL SERIES de Motorola

**GAME GEAR**

**NOUVEAU! Sonic The Hedgehog 3. 58-8004, 74.99**

Jeu portatif Game Gear comprenant le populaire jeu Sonic The Hedgehog 2. 58-1201. Cour. 149.95. . . . . 129.95 après remise du fabr.

**Radio Shack** L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

VISA MasterCard

# Un agent de la SQ blanchi

BEAUCE — L'agent Roger Poulin, de la Sûreté du Québec, a été exonéré de tout blâme par le Comité de déontologie policière, à la suite de l'interception durant la nuit du 20 juillet 1991, à Saint-Isidore de Beauce, d'un conducteur de véhicule tout-terrain présumément ivre et circulant sans casque et sans lumière.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Le policier, aujourd'hui patrouilleur au poste de New Richmond en Gaspésie, était cité pour avoir abusé de son autorité dans ses rapports avec Jocelyn Labonté et pour avoir utilisé son auto-patrouille avec imprudence

lors de l'arrestation de ce dernier.

Cette nuit-là, le jeune Labonté se dirige vers le chalet de son oncle, dans le rang de la Rivière à Saint-Isidore, au volant de son VTT. Entre 21 h et 23 h 30, il avoue avoir consommé trois ou quatre bières. Il dit apercevoir soudain une voiture de patrouille derrière lui et nie qu'elle lui ait fait signe d'arrêter. L'auto-patrouille conduite par l'agent Poulin le heurte de biais, du côté gauche. M. Labonté est légèrement blessé et devra s'absenter une semaine de son travail.

Selon le plaignant, en débarquant, l'agent Poulin l'aurait saisi par un bras, lui aurait frappé la tête contre le capot et était hargneux. Un peu plus tard, la sœur de l'accidenté accourt sur

les lieux et entend le policier dire qu'il n'avait pas le choix, qu'il fallait qu'il lui rentre dedans pour l'arrêter, sans quoi il se serait sauvé dans un champ.

La version des deux patrouilleurs, Bernard Beauchamp et Roger Poulin diffère de celle du principal témoin. En effet, c'est l'agent Beauchamp et non l'agent Poulin qui a fait descendre le blessé et l'a mis en état d'arrestation pour conduite avec facultés affaiblies. M. Labonté a toujours refusé de prendre l'ambulance. Quant au policier Poulin, il se borne à lui expliquer les conséquences du refus du test d'ivresse et complète une citation à comparaître.

Le comité note aussi que si l'agent Poulin n'a pas conduit prudemment, il n'y a aucune préméditation dans son cas.

## Dépanneur abattu par erreur par un policier

# Trois ans plus tard, le temps joue des tours aux témoins

QUÉBEC — Près de trois ans après que l'agent de police Mario Cusson eut abattu par erreur le propriétaire d'un dépanneur à Québec, une certaine confusion caractérise les souvenirs des témoins.

par CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

Pour la deuxième journée hier, le Comité de déontologie policière recueillait des témoignages relatifs au décès de M. Laurent Tremblay, de Beauport, à l'arrière de son commerce du boulevard Saint-Jacques, à Neufchâtel, dans la nuit du 8 juin 1991. L'enquête a pour but de déterminer si l'agent Cusson, de Québec, a fait preuve d'imprudence et de manque de discernement avec son arme.

Le procureur représentant le commissaire à la déontologie, soit l'équivalent de la poursuite, a fait entendre sept témoins hier, dont six sont des voisins immédiats. Les interrogatoires ont surtout porté sur l'éclairage des lieux au moment du drame, ainsi que sur les sons et paroles entendues.

Malgré toute son habileté à ébranler les témoins dans certains

de leurs souvenirs, le procureur du policier Cusson, Me Robert Deblais, n'a pas réussi à troubler la voisine du dépanneur, Mme Lise Blais. Celle-ci a maintenu avec assurance avoir été réveillée par les mots « Non, pas ça », suivis d'un coup de feu. Ces mots auraient été prononcés par la victime. Mme Blais est la seule témoin de la présente enquête à les avoir rapportés. L'information a toutefois déjà été divulguée devant le coroner Pierre Trahan, en septembre 1991.

L'importance de ces mots réside dans l'avertissement qu'aurait pu en tirer le policier Cusson, quant à l'erreur de personne.

### Quelques contradictions

Des témoins ont livré des témoignages différant parfois des déclarations faites à la Sûreté du Québec au matin du drame ou devant le coroner.


Cette confusion pose la ques-

tion de la pertinence de réentendre des témoignages dont la crédibilité peut être affectée par le temps écoulé, plutôt que de consulter les notes de ces deux enquêtes. Le procureur de la poursuite, Me Pierre Gourdeau, l'explique par le fait que chacune de ces enquêtes poursuit des buts différents, et peut donc mener à des questions différentes.

Hier, des témoignages discordants ont été faits sur l'éclairage des lieux au moment du drame. Ce point est primordial pour la défense, qui entend démontrer que la lumière existante laissait la victime, qui était armée d'une carabine, dans un certain flou qui la rendait non identifiable, alors que le policier était lui bien éclairé et pouvait être identifié par M. Tremblay.

La famille de M. Tremblay a déposé une poursuite civile de 1,3 million \$ contre la ville de Québec, le procureur général du Québec et l'agent Mario Cusson.

Les audiences du Comité se poursuivent aujourd'hui.



**VENTE APRÈS INVENTAIRE**  
rabais de  
**60%**  
sur tous, tous, tous  
les vêtements de saison  
Les uniformes scolaires et les accessoires sont exclus de cette vente.

**clément**  
626-0006

Nous serons présents au Salon maternité/paternité de Québec, du 10 au 13 février 94, Pavillon de la jeunesse (Expo-Québec).

## UNE PRIMEUR À QUÉBEC

# NEON 1995



Un véhicule tout à fait exceptionnel qui va révolutionner l'industrie automobile.

Ne manquez surtout pas cette opportunité. Venez en faire l'essai dès aujourd'hui.

**COLT WAGON 1994**  
Stock 40388

**290\$ / mois**  
60 mois



**COLT GL SPORT 1994**  
Stock 40434

**220\$ / mois**  
60 mois

EXCLUSIF

**VIDANCE D'HUILE À VIE COMPLÈTE**  
INCLUDE SANS AUCUNS FRAIS

**Prêt-rachat Banque Royale**

Stock	Modèle	Montant à financer	Coût d'intérêt	Obligation totale	Residuel non obligatoire	Coût km excédentaire
40434	COLT GL	12 617\$	3164\$	15 871\$	2575\$	4c
40388	COLT WAGON	17 129\$	4377\$	21 506\$	3950\$	7c

Exemple: taux d'intérêt de 7,9%, 24 000 km gratuits par année, financé après approbation du service du crédit.  
Promotion d'une durée limitée.  
Rabais, transport et préparation inclus. Prévoir 1000\$ comptant ou l'équivalent en échange.



**LA MAISON CHRYSLER**  
de Charlesbourg

5070, boul. du Jardin, Charlesbourg POUR RENDEZ-VOUS: 622-4700

# La St-Valentin

Pour

# 1\$

vos deux chandelles  
Fruits de la Passion

avec tout achat de  
14,50\$ et plus.

Offre valide  
jusqu'au 15 février 1994

*Dans un Jardin* ♥ ♥ ♥  
♥ Des produits de bain exclusifs en harmonie avec la nature.  
♥ Pour hommes, femmes, adolescentes et enfants.  
♥ Plus de 35 senteurs et couleurs inspirées de nos jardins.  
♥ Des cadeaux personnalisés emballés gratuitement avec amour.

*Dans un Jardin* ♥ ♥ ♥ *Aimer l'amour*

**Dans un Jardin**  
LES SENS ET LES SOINS

1-800-363-3663  
55 PARFUMERIES

**Il avait confié vouloir tuer son patron**

**«Pierre» attendra en prison**

QUÉBEC — Considéré apte à comparaître, au terme d'un examen psychiatrique, Jacques Ouellet, qui avait menacé de mort son employeur, s'est tout de même vu refuser la remise en liberté provisoire, hier.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Casgrain, a vite convaincu le juge Marc Choquette de la pertinence d'une détention préventive en insistant sur les antécédents judiciaires du prévenu et sur ses problèmes de santé mentale. A deux ou trois reprises, en effet, l'homme de 45 ans a été hospitalisé au centre Robert-Giffard pour y recevoir des traitements

psychiatriques. Quant à ses antécédents judiciaires, ils se composent d'action indécente, de deux attentats à la pudeur, d'incitation à la grossière indécence, d'extorsion, de menaces, d'appels harassants et d'agression sexuelle.

Au cours de la nuit de jeudi dernier, Ouellet s'était entretenu avec une bénévole du Centre de prévention du suicide. Disant se prénommer Pierre, il expliquait être en guerre avec son « boss ».

Ce dernier venait de le congédier de son poste de plongeur. Indiquant être en possession d'un « gun », Ouellet promettait de faire « souffrir à petit feu » le patron en question. Il envisageait de le tirer d'abord aux jambes et, ensuite, « en montant »...

Peu après cette conversation,

le prévenu, qui disait avoir également des démêlés avec son propriétaire, rappelait la bénévoles pour lui dire que les policiers étaient chez lui et pour la remercier de son bon travail. Aucune arme n'a été trouvée à son domicile du quartier Limoilou.

Ouellet a expliqué au juge qu'il vit en chambre, mais qu'il a déjà signé un bail pour habiter un logement subventionné à compter de juillet. « J'avais fait plusieurs heures et j'étais fatigué, a-t-il relaté. J'avais aussi pris de la boisson. »

Voulant convaincre le juge de le remettre en liberté, Ouellet a ajouté : « Je n'avais pas l'intention de faire ça. Mon patron est prêt à me reprendre et je veux travailler... »

La communication de la preuve aura lieu demain.



**... et personne de blessé!**

QUÉBEC — Un camion de la compagnie de transport Marcel Gagné de Saint-Urbain a perdu le quart de son chargement de billots vers 11 h hier, en entreprenant un virage sur le boulevard Pierre-Bertrand nord, à l'angle de la rue des Rocailles à Québec. La route était glacée au moment de l'accident, qui n'a fait aucun blessé, mais qui a obstrué partiellement la voie. Il a fallu faire venir un autre camion pour ramasser la cargaison. C'est la seconde fois en 24 heures qu'un poids lourd chargé de bois perd son chargement dans ce secteur.

**OUVERTURE VENDREDI LE 11 FÉVRIER**

Apportez vos plans et profitez des consultations gratuites

**VISITEZ LA MAISON EXPO HABITAT AU 452, DES COLIBRIS À ST-RÉDEMPTEUR**  
**CONSTRUCTION MAURICE BILODEAU**  
**VILLE DE ST-RÉDEMPTEUR**

**EXPO habitat**

**UNE FOULE DE CURIOSITÉS EMBALLANTES ET EXCLUSIVES ET UNE PROFUSION D'INFORMATIONS INDISPENSABLES SUR TOUT CE QUI A TRAIT À VOTRE HABITATION ET À VOS PROJETS DOMICILIAIRES.**

**Heures d'ouverture de la maison:**  
5 et 6 février: 13 h 00 à 16 h 00  
Du 7 au 10 février: 14 h 00 à 21 h 00  
Du 11 au 20 février: mêmes heures d'ouverture que le salon  
**Adultes: 7,00\$**  
**Âge d'or et étudiants: 6,00\$**  
**12 ans et moins: gratuit**

La Maison Expo habitat 1994  
Les cuisines Cuisipro  
Le Grand Prix Téléboutique Bell du design  
Le concours Minwax  
Le grand concours BMR Qualité Québec  
Des consultations professionnelles sans frais (design et architecture)  
Le concours Maax  
Le design accessible  
Le concours Innovation - produits de construction 1994



**VOUS SEREZ EMBALLÉ DU 11 AU 20 FÉVRIER 1994**  
**PATINODROME DE SAINTE-FOY**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 FÉVRIER 94

Demandez notre carte de crédit

**Spéciaux DE LA SEMAINE**

**SYSTEME DE PLAFOND SUSPENDU** seulement **56¢ pi²**

incluant: tuile 2x2 pi genre "Sonoflex" (lavable), moulure métallique blanche, complet

**PEINTURE D'INTERIEUR AU LATEX** 20 litres

Scellant au latex **41.95**  
Perle ou semi-lustre **49.95**

Grand choix de **TAPIS et PRÉLARTS**

À partir de **3.69** verge²

**COMPTOIR PRÉMOULÉ**

22 po et 25 po  
8 pi **11.99**  
10 pi **14.99**  
12 pi **17.99**  
(avec légères imperfections)

**PORTE D'INTERIEUR PRÉMONTÉE**

ensemble complet avec chambranle, poignée, etc.

Acajou **47.99**  
Motifs embossés **66.99**

**CHAUFFE-EAU**

40 gallons **139\$**  
60 gallons **189\$**

Grand choix de **CÉRAMIQUE**

Pour le mur à partir de **49¢ pi²**  
Pour le plancher à partir de **99¢ pi²**

**KING**

**SUPER SOLDE D'OUTILS "KING"**

Banc de scie **99\$**  
8 1/4 po

**FIL ÉLECTRIQUE**

14-2, NMD7 75 mètres **24.99**

Prise "Décora" blanche **89¢ ch.**  
Interrupteur **1.89 ch.**

**Centre d'aubaines**

**CONTRE-PLAQUE MODERNE**

HEURES D'OUVERTURE  
Lundi au mercredi: 8h à 17h30  
Jeudi et vendredi: 8h à 21h  
Samedi: 8h à 17h

1177 boul. Pie XI Val Belair • Téléphone: 842-1911

**Livraison sur demande**

Enquête de Kingsclear

# Le pédophile Toft a déjà arraché un testicule

FREDERICTON (PC) — Le pédophile notoire Karl Toft a une fois déchiré un testicule d'un garçon qui avait refusé ses avances sexuelles, a-t-on appris lundi au cours d'une enquête.

James Foesenek, un pensionnaire du Centre de formation pour jeunes du Nouveau-Brunswick durant les années 1970, a déclaré que Toft, un ancien gardien, l'avait forcé à prendre part à plus d'une douzaine d'actes sexuels oraux et anaux.

Un jour, lorsque Foesenek avait 15 ans, il avait refusé de suivre Toft pour des relations sexuelles, a-t-il témoigné.

M. Foesenek, de Chipman, au Nouveau-Brunswick, a déclaré, au cours de l'enquête sur les agressions sexuelles qui ont eu lieu à la maison de redressement, que Toft lui avait serré un testicule si fort qu'il s'était déchiré.

M. Foesenek, qui est aujourd'hui âgé de 32 ans, avait essayé de raconter ce qui s'était passé à un docteur, mais ce dernier avait ri en disant au garçon qu'il avait dû se faire mal en glissant sur une peau de banane, a-t-il poursuivi.

Toft purge actuellement une peine de 13 ans de prison pour de multiples délits sexuels dont ont été victimes des garçons de l'institution de Kingsclear, près de Fredericton.

En Bref

■ L'homme armé comparait

QUÉBEC — Claude Côté, 43 ans, de la rue de la Ronde à Québec, a comparu hier au palais de justice de Québec sous quatre chefs d'accusation: possession d'une arme à feu contrairement à une interdiction, possession d'une arme à autorisation restreinte, dissimulation d'une arme et recel. L'individu a un dossier judiciaire chargé: violence, vol qualifié, drogue, possession d'arme offensive. Au moment de son arrestation, lundi, il était en libération conditionnelle. Côté a été appréhendé sur un terrain de stationnement du centre commercial Place Fleur de Lys alors qu'il s'apprêtait à voler un véhicule. Il portait à la ceinture un revolver .357 magnum chargé à bloc; les policiers ont déduit qu'il avait l'intention de commettre un vol à main armée.

■ Polyvalentes dévalisées

KAMOURASKA — Des voleurs ont défoncé la porte de service de la polyvalente de La Pocatière dimanche et se sont emparés de 650 \$ en forçant le coffre-fort et la petite caisse des bureaux administratifs. La même nuit, la polyvalente de Notre-Dame-du-Lac a aussi été visitée par des malfaiteurs, qui ont défoncé une fenêtre latérale pour finalement mettre la main sur 2000 \$ en argent dans des bureaux. En analysant les traces de pas et les empreintes d'outils, les policiers de la Sûreté du Québec ont constaté qu'ils avaient affaire aux mêmes individus.

■ Saisie de cigarettes

BAS-SAINT-LAURENT — Les patrouilleurs de la SQ du poste de Notre-Dame-du-Lac ont saisi dimanche soir, sur la route 185, 17 000 \$ de cigarettes à bord d'un véhicule qui se dirigeait vers le Nouveau-Brunswick. Deux individus de Laval ont été remis à la GRC, après la découverte de 350 cartouches de cigarettes et de 60 boîtes de tabac.

# Placement SÉCURIBOURSE

Tout le potentiel de la bourse... sans les risques!



Faites-en votre REER!

Votre rendement est basé sur l'indice boursier TSE 100 et votre capital demeure garanti à 100%!

C'est blindé!

Offert jusqu'au 23 mars 1994 ou jusqu'à épuisement du montant réservé par la Banque pour ce type de dépôt.

Info : 1 800 463-REER (7337)

**BANQUE NATIONALE**  
Notre banque nationale

Le TSE 100 Index est une marque de commerce du Toronto Stock Exchange («TSE») et tous ses droits sont réservés. Le TSE n'est pas lié, ni ne recommande de quelque manière que ce soit le produit SecuriBourse de la Banque Nationale du Canada ou tout autre produit financier offert par celle-ci.

FRUITS ET LÉGUMES  
**LE JARDIN MOBILE**

<p><b>LAITUE POMMÉE</b> Produit Californie, grosseur 24</p> <p><b>55¢</b> chacun</p>	<p><b>CHOU-FLEUR</b> Produit Californie, grosseur 12</p> <p><b>95¢</b> chacun</p>
<p><b>BROCOLI</b> Produit Californie, grosseur 14</p> <p><b>95¢</b> chacun</p>	<p><b>CÉLERI</b> Produit Californie, grosseur 24</p> <p><b>95¢</b> chacun</p>
<p><b>TOMATES MEXIQUE</b> Variété "Master Touch", gr.6X6, préemballées</p> <p><b>95¢</b> la livre 2,09\$ le kilo</p>	<p><b>CHAMPIGNONS</b> BLANC ou CAFÉ ou TRANCHÉ, frais, produit de l'Ontario</p> <p><b>95¢</b> la chopine</p>
<p><b>CANTALOUPE</b> Produit des États-Unis, gr.23</p> <p><b>95¢</b> chacun</p>	<p><b>RAISIN ROUGE</b> Sans pépins, produit du Chili</p> <p><b>1.45\$</b> la livre 3,20\$ le kilo</p>
<p><b>CAROTTES</b> 5 livres Produit du Québec</p> <p><b>1.35\$</b> la livre sac 5 livres</p>	<p><b>FÈVES VERTES</b> Produit États-Unis, préemballées</p> <p><b>1.65\$</b> la livre 3,64\$ le kilo</p>
<p><b>NECTARINES ou PRUNEAUX</b> Produit du Chili</p> <p><b>1.25\$</b> la livre 2,76\$ le kilo</p>	<p><b>ÉPINARDS</b> Produit frais des États-Unis, sac de 10 onces (284 gr)</p> <p><b>95¢</b> le cello</p>
<p><b>ZUCCHINI</b> Produit des États-Unis, préemballé</p> <p><b>95¢</b> la livre 2,09\$ le kilo</p>	<p><b>ENDIVES</b> Produit de Belgique, préemballées</p> <p><b>1.75\$</b> la livre 3,86\$ le kilo</p>

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 13 FÉVRIER 1994 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

**LE JARDIN MOBILE**

## ÉDITORIAL

## Tabac: enfin, de l'action

**E**nfin, de l'action ! Ottawa et Québec viennent de mettre fin à une injustice flagrante. Les contrebandiers de cigarettes ne feront plus d'argent au Québec, les petites économies de quelques dollars sur la cartouche de cigarettes ne justifiant plus maintenant la moindre tolérance.

Il faut respecter la loi, mais la loi elle-même doit se situer dans les limites du tolérable. Ce qui n'était plus le cas depuis que des Blancs se voyaient interceptés par les policiers, alors que ces derniers fermaient les yeux sur les mêmes gestes posés par des autochtones.

Les deux gouvernements, admettant leur défaite, ont réagi tard, certes, mais rationnellement. Il y a une limite à tenter de forcer la réalité pour la faire correspondre avec un idéal, comme s'en rendra d'ailleurs compte à court terme le gouvernement ontarien de Bob Rae, grand défenseur de la rectitude politique.

La décision à quatre volets annoncée hier par le premier ministre Jean Chrétien couvre bien tous les angles du dossier. Les cigarettes de contrebande perdent l'essentiel de leur avantage financier, les forces de l'ordre accompliront finalement leur travail, les fabricants paieront pour leurs péchés, et une campagne massive contre l'usage du tabac verra le jour.

M. Chrétien a eu des mots très durs envers les compagnies. Ces dernières jouent depuis trop longtemps les innocentes pour s'en tirer sans égratignure. Quant aux menaces de déménager ailleurs en Amérique du Nord, il faut les prendre avec un grain de sel : les États-Unis eux-mêmes se préparent à financer leur futur régime d'assurance-maladie en taxant les cigarettes.

La décision d'hier vise d'abord à briser les réseaux de distribution, et notamment la vente au détail, si on peut utiliser l'expression dans le cas d'un commerce illicite. Normalement, la manoeuvre devrait réussir.

Elle vise également à rétablir la crédibilité dans notre système de justice et la moralité dans les relations inter-ethniques. Tous les Mohawks d'Akwesasne et de Kanasake ne sont pas contrebandiers, loin de là.

Mais les trois quarts des importations illégales passent par la réserve d'Akwesasne, qui chevauche les frontières du Québec, de l'Ontario et de l'État de New York, soutient Norman Inkster, grand patron de la GRC.

Pourquoi avoir toléré la situation aussi longtemps ? Parce que les gouvernements n'avaient pas la force morale soit d'intervenir directement, dans le cas d'un Québec toujours sous le choc des événements d'Oka, soit de paraître ennemis des Amérindiens, dans le cas d'Ottawa.

Les puristes verront dans le choix du gouvernement une véritable capitulation face aux forces du mal et un recul grave pour la santé des citoyens. Soyons réalistes. Oui, Québec et Ottawa se rendent, mais il s'agit d'une défaite temporaire sur un champ de bataille précis, qui permettra de gagner une guerre beaucoup plus importante, celle de la légitimité des lois.

L'argument santé, par ailleurs ne tient pas. Maintenir un prix artificiellement élevé n'empêche aucun jeune de commencer à fumer car aucun d'entre eux n'achète de « vraies » cigarettes. Aussi bien mettre fin à cette farce hypocrite et remplacer une inutile dissuasion monétaire par une attaque sur le front de l'éducation : c'est finalement plus intelligent.

RAYMOND GIROUX

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSONPrésident et Éditeur:  
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUES

## Une très loyale opposition officielle

**C**e matin, quand on a livré ce journal à votre porte, le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, était déjà au travail dans son bureau du quatrième étage du Parlement. Le rythme quotidien de l'opposition officielle, tout comme celui du gouvernement, de l'autre côté de la rue Wellington, commence aux petites heures du jour, avec des revues de presse.

La quotidienne période de questions est surtout dominée par l'actualité et ceux qui la font, journaux et réseaux de télévision. Mais elle consume des énergies extraordinaires de la part des têtes d'affiche de l'opposition. Le leader parlementaire du Bloc est à son bureau à 7 h. Pendant 90 minutes, il va tenter de deviner les événements politiques susceptibles de dominer l'actualité des prochaines 24 heures.

À 8 h 30, Gauthier n'a que quelques dizaines de mètres à franchir pour retrouver, au bureau de Lucien Bouchard, le whip du Bloc, Gilles Duceppe (Laurier-Sainte-Marie). C'est ce triumvirat qui choisit la tangente que vont prendre les débats politiques nationaux. Avec au moins cinq interventions au tout début de la période de questions, l'opposition officielle a les moyens d'influencer la mise en page des quotidiens et des journaux télévisés. C'est d'autant plus facile lorsqu'en période creuse comme ce début de session, le gouvernement n'a rien à proposer pour monopoliser les débats.

À 9 h 30, lorsque la liste de six à huit questions a été établie, intervient le Service de recherches, une petite équipe de huit professionnels, recrutés à la hâte en novembre. Comme tout bon journaliste, un député de l'opposition ne devrait pas poser de question sans connaître, ou au moins anticiper la réponse !

Vers 11 h, Gauthier, revenu dans son bureau, sait en principe ce que les questions du Bloc vont provoquer comme réaction du côté du gouvernement. Il reçoit alors tous

La chronique de  
Michel  
**VASTEL**

les députés qui ont été choisis pour intervenir et polit avec eux le texte de leur intervention. Le leader parlementaire assure que, contrairement à ce qui se faisait chez les libéraux et les néo-démocrates, on ne va pas jusqu'à les faire répéter à voix haute !

À 13 h, c'est l'ensemble du groupe parlementaire qui revoit, une dernière fois, le plan d'attaque du Bloc. Certains jours, il y a jusqu'à une quarantaine de députés — sur 54 — qui participent à la réunion. Quand, à 14 h 15 exactement, vous voyez Lucien Bouchard se lever et lancer sa première question au premier ministre, la *claque* des députés, autour de lui, sait déjà pourquoi elle applaudit.

Depuis l'ouverture de la session, le 17 janvier, le même scénario se reproduit : c'est Michel Gauthier lui-même, ou Yvan Loubier (St-Hyacinthe-Bagot), critique financier, qui suit le chef avec la seconde série de questions. Quand le chef du Parti réformiste, Preston Manning, a lui-même posé ses trois questions, il est 14 h 40 et la majorité des observateurs passent à autre chose. On joue donc prudent au Bloc et on ne donne pas beaucoup de chances aux débutants sans expérience parlementaire : 21 députés ne se sont pas encore levés pour la période de questions, alors que Lucien Bouchard et Michel Gauthier en ont déjà posé onze et Duceppe huit.

« Pourquoi devrait-on camoufler un chef qui passe bien, qui est très articulé et qui a une grande crédibilité ? » explique Michel Gauthier. « Et puis, ajoutez-y, nous

jouons une partie serrée et il faut faire bonne figure ».

Effectivement, les observateurs du Canada anglais qui s'attendaient à un « Parlement à l'italienne » et à une opposition *nombriliste* et exclusivement centrée sur les problèmes du Québec admet volontiers, après un mois de travaux parlementaires, que le Bloc constitue une opposition officielle très professionnelle, plus sérieuse même que celle du Parti réformiste.

Cela dit, en prenant trop son rôle au sérieux, le Bloc ne risque-t-il pas de négliger son mandat québécois ? Il ne semble pas y avoir, pour l'instant, de mécanismes de coordination avec le Parti québécois. On explique que cela est dû au fait que l'Assemblée nationale ne siège pas. L'opposition officielle du Bloc devait aussi devenir « le bras agissant » du gouvernement du Québec. Aujourd'hui, et cela va s'accroître au fur et à mesure qu'on s'approche des élections générales, les ministres de Daniel Johnson ne semblent pas être à la remorque de l'opposition québécoise aux Communes. Alors, que reste-t-il au Bloc pour appuyer son action ? Aura-t-il recours aux Québécois en service dans l'administration fédérale et soucieux de défendre les intérêts du Québec ?

« Je n'aurais pas de respect pour un fonctionnaire qui a prêté serment à l'État fédéral et alimenterait le Bloc par derrière », m'a dit Lucien Bouchard au cours du dernier conseil général de son parti. Michel Gauthier a paru surpris de cette déclaration, qu'il ignorait d'ailleurs. Et il a reconnu qu'« hormis quelques *briefings* très officiels, les fonctionnaires fédéraux se conduisent effectivement de façon tout à fait « respectable » !

Le Bloc s'applique à constituer une très bonne et très loyale opposition officielle. Il y réussit. Trop peut-être : car je ne suis pas sûr que le même *fair play* prévaille, sur les banquettes ministérielles.

## Bloc-notes

## Sueurs froides

**L**a plongée des cours de la Bourse vendredi dernier, au cours de laquelle même les actions des banques canadiennes ont trébuché, aura donné des sueurs froides aux petits investisseurs. Les chutes du vendredi sont les pires : elles laissent une longue fin de semaine pour « jongler ».

Ce choc a été provoqué par le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, qui a exprimé l'opinion que nos taux d'intérêt pourraient être plus bas qu'aux États-Unis, où le coût du crédit a grimpé en raison d'une forte reprise économique et de tendances inflationnistes.

Les milieux boursiers hésitaient, lundi matin, avant que la confiance ne revienne avec l'intervention d'un courtier réputé qui recommandait à de gros clients, des caisses de retraite, d'acheter des actions. Les choses auraient pu tourner plus mal... Hier, malgré la hausse des indices boursiers, les fonds mutuels n'avaient pas récupéré leurs pertes. Quel pétard durant la période de cotation au REER !

Les Québécois sont de plus en plus nombreux à trouver refuge dans les fonds mutuels depuis que le rendement des certificats de dépôt colle au plancher. Ils ont troqué cette sécurité absolue, mais sans grand rendement, contre les fonds mutuels qui rapportent beaucoup plus, tant que les taux d'intérêt demeurent très bas...

Les institutions financières mènent une bataille rangée pour s'arracher cette clientèle. La variété des fonds offerts est plus grande que jamais : cette année, un fonds de 5000 \$ ouvre l'accès aux marchés étrangers.

La mini-corrrection de vendredi permet donc de rappeler que le capital investi dans les fonds mutuels, y compris les fonds d'hypothèques et d'obligations, n'est pas protégé par l'assurance-dépôt jusqu'à hauteur de 60 000 \$, comme le sont les comptes bancaires et les certificats de placement garanti.

Plus l'âge de la retraite approche, plus les cotisants à un reer doivent être prudents. Quant aux autres, les banquiers recommandent de considérer les fonds mutuels comme un investissement à long terme... et de ne pas en surveiller la valeur tous les jours.

Les analystes ne sont pas d'accord sur l'évolution du marché. Certains entendent une croissance qui pourrait durer encore 12 ou 18 mois, d'autres sont plus pessimistes. Mieux vaut donc garder un oeil sur les pages financières des journaux, tout en sachant que ce sont les gros investisseurs qui mènent ce jeu !

MARIE CAQUETTE

## Votre Opinion

## Tragédie en Bosnie

Quand la communauté internationale se décidera-t-elle à arrêter ce massacre en Bosnie ?

Car si rien n'est fait, l'inévitable peut survenir. J'espère que tous et chacun n'attendront pas que ces tragiques événements s'effacent dans l'oubli ou qu'ils soient banalisés. Est-il utile ici de rappeler l'étendue des ravages que ce conflit a engendrés ? Comme nous l'a si bien démontré un reportage produit par l'initiative de la télévision française, tout échange de propos à ce sujet est déplacé s'il est dissocié de la souffrance vécue.

Il est d'autre part curieux de constater que les plus puissants de ce monde ne suffisent pas à arrêter quelques déments de commettre l'horreur malgré les milliards investis dans l'armement. La communauté internationale ne peut se résoudre à agir, car elle est en face d'une responsabilité qu'elle ne reconnaît pas : on ne peut prétendre à la paix si nous sommes armés et en armons d'autres.

La Bosnie serait-elle un symbole en plus d'être un reflet de ce qui se passe ailleurs : cette misère planétaire d'où les petits s'adressent aux plus grands, espérant pouvoir vivre en paix et accéder à un développement durable. Ceux qui détiennent le pouvoir s'engagent-ils à détruire ou à protéger ?

Si enfin l'opinion des Européens et des Nord-Américains détermine si ces peuples (ceux qui désirent coexister dans la paix) seront sauvés ou exterminés, de quel côté pencherons-nous... sachant évidemment que nous avons la responsabilité de nous prononcer.

Le fait de croire que nos existences sont séparées de celles des autres humains est une illusion qui mène à ce type de tragédie.

Marc Gosselin, Charlesbourg  
Brigitte Robitaille, Québec

## Le marché de l'art

Le quotidien LE SOLEIL, dans ses éditions du 8 au 12 janvier dernier, a exploré le monde fascinant des galeries d'art et du marché de l'art de la ville de

Québec. On ne peut que féliciter madame Delagrave de pratiquer un tel type de journalisme. Il n'est pas, en effet, coutume de laisser une problématique culturelle faire manchette et ce, cinq jours durant.

À la lumière de ces articles d'intérêt, permettez-moi, au nom du collectif d'artistes Engramme, de rectifier quelques faits. Un article qui entend couvrir la réalité du marché de l'art de la ville de Québec et qui utilise le centre Engramme pour justifier ses prises de position, parfois accusatrices, mérite quelques commentaires.

Depuis 21 ans, le centre de production et de diffusion en estampes et photographies Engramme, offre à ses membres-artistes des conditions de travail en atelier pour le moins adéquates et diffuse un travail de qualité par ses expositions.

Depuis 14 ans, Engramme utilise son encan annuel pour répondre à cette demande de rechercher des moyens de financement autonomes.

L'artiste-membre chez En-

gramme, qui cède une copie d'atelier pour son encan annuel, contribue à la survie de son centre et à son épanouissement. Il y affirme son appartenance et accorde son soutien à celui-ci. Il en va de même pour l'artiste non membre qui propose une oeuvre. Des artistes canadiens sensibles à la cause et qui ne sont pas nécessairement diffusés dans les galeries se permettent une visibilité.

Il faut bien se l'avouer, plusieurs oeuvres achetées à l'encan le sont par d'autres artistes. Ou encore par les amis des artistes. L'acquéreur d'art le plus important au Québec demeure l'artiste lui-même. D'autre part, bon nombre de visiteurs de l'encan en sont à leur premier contact avec l'art actuel ; d'où sa vocation éducative.

Faire allusion que la vente de 100 oeuvres, par un dimanche après-midi, met en péril le marché de l'art à Québec, relève du pur cynisme. La question à savoir s'il y a un marché de l'art serait appropriée.

Jean Pearson, président  
Engramme, Québec

# LE MONDE



Dans l'Atlantique

## Explosion d'un pétrolier et fuite radioactive d'un sous-marin coulé

(Reuter, AFP, AP) — Un pétrolier immatriculé aux Bahamas a explosé, hier, à environ 100 km au sud de Saint-Domingue et 150 km au sud-ouest de Porto Rico, ont annoncé les gardes-côtes américains.

Neuf des 31 membres d'équipage de l'*Albinoni*, un bâtiment de 152 mètres de long, sont portés disparus.

Les sauveteurs ont secouru quatre hommes souffrant de brûlures et 18 autres embarqués à bord de radeaux de sauvetage. Les blessés ont été hospitalisés à Saint-Domingue.

### Sous-marin soviétique

Par ailleurs, des têtes nucléaires à bord d'un sous-marin soviétique, coulé il y a huit ans au fond de l'Océan Atlantique, à quelque 800 km à l'est des Bermudes, provoquent une fuite radioactive présentant une grave menace pour l'environnement, selon deux scientifiques américains cités, hier, par le *New York Times*.

« On peut difficilement dire s'il s'agit d'un désastre écologique majeur », a déclaré Charles Hollister, chercheur à l'Institut océanographique Woods Hole, de Cape Cod.

Il a indiqué avoir été informé de cet incident lors d'un symposium international tenu la semaine dernière à Saint-Petersbourg (Russie), au siège d'une agence gouvernementale.

Il a estimé qu'au pire, les radia-

tions ne s'étaient déplacées que de quelques kilomètres en direction des Bermudes et qu'aucune pêche importante ne se trouvait à proximité.

Selon M. Hollister et son confrère William Lange, les Russes ont souligné, au cours de conversations privées, que les missiles et les têtes nucléaires à bord du sous-marin étaient « gravement endommagés et éparpillés au fond de l'océan », par près de cinq kilomètres de fond.

Ils ont mentionné les propos de Nikolai Nosov, adjoint de l'ingénieur en chef de l'agence moscovite où était conçus les sous-marins, selon lesquels « il est certain que les têtes nucléaires sont très rouillées et présentent des fuites de plutonium et d'uranium ».

Le sous-marin, de la classe Yankee, a coulé en octobre 1986 et la quasi totalité de son équipage a réussi à s'échapper. La presse s'était fait largement l'écho de cet incident, mais l'état réel de l'épave n'était pas vraiment connu.

Selon des experts occidentaux, le sous-marin transportait probablement deux réacteurs nucléaires, deux torpilles à têtes nucléaires et 16 missiles longue portée disposant chacun de deux têtes nucléaires.



## Une autre catastrophe californienne

Une tempête hivernale a paralysé la circulation automobile sur l'autoroute Pacific Highway, lundi. Des glissements de terrains ont fait dévaler de la boue sur la voie et emprisonné des douzaines de résidents de Malibu. Pour rescaper les victimes, on a dû utiliser des tracteurs géants qui se frayèrent un chemin parfois dans trois pieds de gadoue.

## Bosnie: les USA changent de stratégie

(Reuter, AP) — Les États-Unis ont décidé, hier, de s'impliquer davantage dans les négociations de paix sur la Bosnie et ont accepté de brandir la menace d'attaques aériennes de l'OTAN pour obtenir la levée du siège de Sarajevo, a-t-on appris de source autorisée à Washington.

Entre-temps, les Américains sont favorables dans une proportion de 57% au bombardement de l'artillerie serbe postée à l'extérieur de Sarajevo, mais veulent que les alliés y participent, si l'on en croit un sondage de la chaîne de télévision ABC diffusé, hier.

Le dirigeant serbe bosniaque, Radovan Karadzic, a de son côté menacé, hier, d'abattre tout avion qui attaquerait les forces serbes, rapporte l'agence Tanjug.

Un responsable de la Maison-Blanche a précisé que la nouvelle stratégie américaine avait été approuvée lors d'une réunion de

aérien en cas de nouvelles attaques contre les civils.

Le responsable de la Maison-Blanche a précisé que cette nouvelle stratégie était actuellement discutée par les pays de l'OTAN et serait présentée lors du Conseil de l'Atlantique-Nord, convoqué aujourd'hui à Bruxelles.

En ce qui concerne l'initiative diplomatique, Washington avait, jusqu'ici, laissé les trois factions belligérantes tenter de trouver un accord sous la supervision des Européens.

Le responsable de la Maison-Blanche a précisé que la nouvelle initiative pourrait se traduire par une représentation américaine plus importante aux négociations de paix mais qu'il ne s'agissait « en aucune manière de soumettre à

une pression indue » le gouvernement de Sarajevo.

Au lieu de raids aériens contre leurs adversaires serbes, les musulmans bosniaques préféreraient une aide moins spectaculaire, à savoir la levée par l'ONU de l'embargo sur les armes imposé en 1991.

Mais, première conséquence de cette volonté internationale d'agir après le massacre de 68 civils sur un marché de Sarajevo, les bombardements serbes sur la capitale bosniaque ont considérablement diminué d'intensité, hier.

Enfin, une vingtaine de personnes, sur les morts de samedi, ont été enterrées, hier, sur le stade Zetra, là où dix ans auparavant les Serbes et les Croates assistaient ensemble à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de 1984...

### VENTE DÉCORATION

**TRÈS BELLE SÉLECTION DE DRAPS**

Offrez-vous de magnifiques draps de qualité pour un confort assuré! Faites votre choix parmi un riche éventail de coloris les plus en vogue. Teintes unies ou motifs de tous genres. Prix courant à partir de: 14,99\$

**PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 9<sup>99</sup>** (CH (Cotton Plus, simple))

**VASTE CHOIX DE DOUILLETES EN MAGASIN**

A la maison BOUCLAIR nous suivons les dernières tendances de la mode! Vous trouverez les douillettes qui s'harmoniseront avec votre décor! Imprimés contemporains ou plus classiques sans oublier les motifs qui plairont à vos enfants. Prix courant de 29,99\$ à 136,99\$.

**PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 23<sup>99</sup>** (simple)

---

**DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS**

-TISSUS À RECOUVREMENT -DENTELLES  
-COTONS UNIS OU IMPRIMÉS -VOILAGE  
-IMPRIMÉS POUR ENFANTS -COTON GLACÉ  
-BATISTE -BRISÉ-BISE...

Tissus unis à partir de: 2,99\$ m  
Tissus à motifs à partir de: 3,49\$ m

**TRÈS BELLE SÉLECTION DE DENTELLES**

**STORES**

VERTICAUX POUR PORTE-PATIO P.V.C. 31/2"

«GIMINI».....	49,99\$
«METRO».....	58,30\$
«BORÉAL».....	77,00\$
«OPERA».....	93,50\$
«JAGUAR».....	101,20\$

STYLE: GRANIT, MARBRE, GAUFRÉ, ETC.  
COULEURS: BLANC, NOIR, VERT, GRIS, LAVANDE, ETC.

**DE 20% À 75% DE RABAIS**

**DE 33 1/3% DE RABAIS**

**SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!**

SANS OBLIGATION DE VOTRE PARTI! POUR LE CHOIX DE VOS DRAPERIES, STORES, PAPIER-PEINT, COUVRE-LITS, COUVRE-PLANCHERS ET RECOUVREMENT DE MEUBLES.

**661-0909**

OUVERT LE MERCREDI SOIR (SAUF CAPITALE ET LAURIER)

OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H 00 À 17 H 00 (SAUF ST-ROMUALD)

LÉVIS 833-4210  
ST-ROMUALD 839-0806  
PLACE LAURIER 657-1321  
SAINTÉ-FOY 659-1014

la maison

**Bouclair**

OÙ L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

NEUFCHÂTEL 843-9330  
CAPITALE 628-8760  
VANIER 681-0644  
BEAUPORT 661-1345

### LIQUIDATION DE TISSUS

LES NOUVEAUX TISSUS PRINTANIER SONT ARRIVÉS!

# WOW!

**33 1/3%**

JUSQU'À **60%** DE RABAIS

**DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS!**

TOILE, GEORGETTE, LAINAGE, NYLON, TISSUS ÉCOSSAIS, DENIM, VELOURS CÔTELES, FLANELLE, TRICOT DE COTON, TISSUS MÉTALLIQUES, VELOURS UNIS ET IMPRIMÉS, DENTELLE, CRÈPE, SOIE BENGALINE, FUGIETTE, COTON ET BIEN D'AUTRES!

SPÉCIAL À PARTIR DE: **2<sup>99</sup>** \*Tricot de coton

**TOUS LES PATRONS BURDA 50%**

**TOUS LES CHALLIS\* 115 cm. et 150 cm. 100% rayonne. Prix courant: 9,99\$ à 16,99\$ m**

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: **3<sup>99</sup>** m (Régina) \* Automne/hiver

**60%**

OUVERT LE MERCREDI SOIR (SAUF CAPITALE ET LAURIER)

OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H 00 À 17 H 00 (SAUF ST-ROMUALD)

LÉVIS 833-4210  
ST-ROMUALD 839-0806  
PLACE LAURIER 657-1321  
SAINTÉ-FOY 659-1014

la maison

**Bouclair**

OÙ L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

NEUFCHÂTEL 843-9330  
CAPITALE 628-8760  
VANIER 681-0644  
BEAUPORT 661-1345

En Bref

# L'étrange mort d'un député conservateur britannique

## Mort de «boat people» haïtiens

STUART, Floride (AP, NYTNS) — Quatre corps dont ceux de deux enfants ont été retrouvés après qu'un groupe d'Haïtiens eut trouvé refuge sur une plage floridienne. 60 de ces réfugiés de la mer étaient vivants et furent remis aux autorités de l'immigration. Les victimes se sont apparemment noyées. Par ailleurs, sous le coup de pressions internationales accrues et d'un embargo sur le pétrole, des leaders haïtiens demandent de plus en plus à la junte militaire haïtienne de s'en aller et au président en exil Jean-Bertrand Aristide de revenir former un nouveau gouvernement.

## Entre Londres et les protestants

PARIS (AP) — Amnistie internationale met gravement en cause la responsabilité de Londres dans les atteintes aux droits de l'Homme en Irlande du Nord. Dans un rapport rendu public aujourd'hui, on souligne que la police et l'armée «ferment les yeux sur les organisations paramilitaires loyalistes ou même les aident en leur fournissant des armes ou des renseignements (par exemple, des photos de personnes pouvant servir de cibles), ou encore se joignent directement aux unités de sécurité des escadrons de la mort loyalistes».

## Un cyclone terrible à Madagascar

ANTANANARIVO (AFP) — Le cyclone «Géralda» qui s'est abattu la semaine dernière sur l'île de Madagascar a fait au moins 70 morts, selon un nouveau bilan diffusé, hier. D'un diamètre de 800 km, ce cyclone est le plus dévastateur qu'ait connu Madagascar depuis 1927. Son passage a fait 500 000 sinistrés, dont 150 000 sans abri et a touché les trois quarts du pays.

## Le tireur de touristes était fou

LE CAIRE (Reuter) — Un Égyptien qui avait abattu quatre étrangers, dont un Français, dans un hôtel du Caire, en octobre dernier, a été reconnu irresponsable et ne sera pas jugé, a déclaré le parquet égyptien, hier. Abou el-Ala, 28 ans, avait fait irruption dans le restaurant de l'hôtel Semiramis, au bord du Nil, et avait tiré au revolver sur un groupe de touristes étrangers en train de dîner. Par ailleurs, le président Hosni Moubarak a promis d'assurer la protection des investisseurs étrangers en Égypte menacés par les intégristes islamiques.

## Baisse d'impôts adoptée au Japon

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais a adopté, hier, un nouveau plan de relance budgétaire d'un montant record de 15 250 milliards de yen — soit 140 milliards \$ — centré sur une forte baisse d'impôts pour relancer la consommation et sortir l'économie de la récession. Cet allègement fiscal de 5850 milliards de yen sur 1994 (54 milliards \$) réduira d'environ 20% l'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation. Reporté à plusieurs reprises depuis l'automne, ce train de mesures — le quatrième en 18 mois — a été adopté après plusieurs jours de confusion politique. Il a été débloqué grâce à un accord conclu, hier, au sein de la coalition au pouvoir sur le financement de la baisse d'impôts et le gel du projet gouvernemental d'une TVA majorée.

## Comme l'Allemagne avant Hitler

NUREMBERG (AFP, AP) — Les chiffres du chômage en Allemagne ont connu une véritable explosion au mois de janvier: 340 500 sans-emploi supplémentaires par rapport au mois précédent ont fait passer pour la première fois le nombre de chômeurs au-dessus de quatre millions, a annoncé l'Office fédéral du travail. Ce bilan qui rappelle la période dépressive antérieure à l'avènement des nazis, en 1933 diminue davantage les chances du chancelier Helmut Kohl d'être réélu, le 16 octobre.

## Une usine de vodka en chômage

MOSCOU (Reuter) — Victime de la crise économique, de la percée des marques étrangères et de la forte hausse des taxes sur les alcools, la principale distillerie de vodka de Russie, Kristall, près de Moscou, a mis ses 700 employés au chômage technique jusqu'au 20 février. La nouvelle, dans un pays connu pour son amour de la vodka, illustre les difficultés extrêmes que connaissent tous les secteurs industriels russes.

LONDRES (AFP, AP, NYTNS)

— Le cadavre du député conservateur britannique, Stephen Milligan, retrouvé mort lundi soir à Londres, portait pour seuls vêtements un porteur-jarretelles et des bas, avait la tête dans un sac en plastique et les mains liées par du fil électrique, selon des sources proches de l'enquête.

La police, qui n'a pas confirmé officiellement les conditions dans lesquelles le corps de M. Milligan, un célibataire âgé de 45 ans, a été découvert, a simplement affirmé qu'il était décédé dans des conditions «suspectes».

Ancien journaliste de la BBC élu député de la circonscription d'Eastleigh (sud de l'Angleterre), en 1992, le député était secrétaire parlementaire particulier du secrétaire d'État à la Défense, Jonathan Aitken, qui a affirmé que M. Milligan «n'avait accès à aucune information confidentielle».

Selon des sources non officielles, Stephen Milligan serait mort par strangulation ou suffocation. Les hypothèses examinées par les enquêteurs pour expliquer la mort du député vont de l'assassinat au décès pendant une séance de travestissement sado-masochiste qui aurait mal tourné.

Des spécialistes consultés, hier,



Stephen Milligan, député et journaliste.

ont estimé que M. Milligan n'aurait pas forcément eu besoin d'un partenaire pour ce genre de séance. L'utilisation de cordes ou de liens attachés autour du cou et serrés jusqu'à la limite de la suffocation afin d'atteindre l'orgasme est bien documentée dans la littérature scientifique sur les déviations sexuelles, rappellent-ils.

Le cadavre de M. Milligan, considéré comme un député à l'avenir brillant, a été découvert lundi entre la salle à manger et la cuisine de sa maison de Hammersmith, dans l'ouest de Londres, par sa secrétaire parlementaire qui possédait un double des clefs. On s'inquiétait de son absence de la Chambre des Communes.

## Ministres homosexuels

Cette mort intervient après une série de scandales ayant touché

des ministres ou des membres du parti conservateur, et tombe au plus mal pour le premier ministre John Major et le Parti conservateur, au plus bas dans les sondages, qui vont devoir affronter une nouvelle élection partielle qu'ils risquent de perdre.

Le premier ministre s'était, au cours des derniers jours, forgé un profil de leader plus dur à comparer avec sa réputation d'homme mou et sans leadership.

Dernière touche d'une série de scandales: un joueur de football, Justin Fashanu, qui avait affirmé à un journal dominical avoir eu des relations homosexuelles avec deux ministres britanniques qu'il n'avait pas nommés, a été suspendu, lundi, par son club écossais, Hearts of Midlothian, pour «ne pas s'être présenté à l'entraînement».

Le même jour, l'ancienne maîtresse du leader centriste, Paddy Ashdown, Melle Tricia Howard, avait affirmé qu'il était «ironique qu'autant de bruit ait été fait sur ma liaison hétérosexuelle alors qu'il y avait des choses beaucoup plus minables» au Parlement britannique à la même époque, entre 1985 et 1986.

«Il s'agissait de liaisons homosexuelles concernant des ministres qui s'habillaient en soubrette», a-t-elle affirmé dans un entretien accordé à un autre journal dominical.

## IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE



Fait presque disparaître les bouffissures...les cernes foncés...et même les vilaines petites lignes sous les yeux.

### DÉCOUVREZ LE GEL POUR LE DESSOUS DES YEUX DE CAMOCARE THERAPY™

Les gens qui en ont fait l'essai affirment qu'il est plus efficace que les autres marques vendues dans les magasins à rayons...coûte moins cher et...contient des ingrédients naturels...aucun produit chimique dur.

Il réduit tellement l'apparence des bouffissures, cernes foncés et rides...vous n'en croirez pas vos yeux!

Il contient un ingrédient exceptionnel breveté, notre camomille le-

vomenol qui a la capacité unique d'adoucir et comme par magie, de lis-

ser la peau. Vous sentirez la délicat peau sous vos yeux devenir plus

ferme, d'apparence plus lisse et rayonnante d'un air de jeunesse.

Le Gel Pour Le Dessous des Yeux de CamoCare Therapy est

disponible dans tous les bons magasins d'aliments naturels suivants.

Pour connaître celui le plus près de chez vous, appelez au

1-800-CAMOCARE poste 106.

### Tous ces produits sont disponibles aux endroits suivants:

<b>Québec</b> Alimentex 1188, 1 <sup>re</sup> Avenue 529-7988 Au Naturel 524-7575 Le Crac 690, Saint-Jean 847-6881 La Rosalie 1646-C, chemin Saint-Louis Sillery 683-1936 Dette Santé Riesen 4640, boul. Hamel, Les Saules 872-2169	<b>J.A. Mosan</b> 699, Saint-Jean 522-8268	<b>Sainte-Foy</b> Aliments Santé Laurier Place Laurier 651-3262 La Giroflée 3320, Chemin Sainte-Foy 658-7790	<b>Rive-Sud</b> Eco Santé 1237, 1 <sup>re</sup> Avenue Saint-Rédempteur 831-3094	<b>Produits Santé L.D.</b> Galeries Chagnon Lévis 837-2340 Jardins des Sages 3460, Lacroix Saint-Georges de Beauce 228-0317 La Fine Fourchette Place Centreville Saint-Georges de Beauce 228-1623 Aliments de Santé Bio Natura 1033, Bergeron Saint-Agapé 888-4737
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## VOTEZ POUR VOS ARTISTES PRÉFÉRÉS

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE

**TOYOTA CAMRY**  
COUPÉ V6 LE

D'UNE VALEUR DE 27 500 \$

(spécialement équipée,  
incluant air climatisé)

OU L'UN DES  
**5 VOYAGES À**  
**NUEVO VALLARTA**

D'UNE VALEUR DE 2 400 \$ CHACUN

(pour deux personnes, une semaine,  
au Jack Tar Village, formule Club)

OU  
**UN AN D'ÉPICERIE**  
**CHEZ MÉTRO**

D'UNE VALEUR DE 5 200 \$

Pour courir la chance de gagner, complétez le bulletin de  
votation MetroStar ci-contre, ou celui qui vous sera remis chez  
votre épicerie Metro participant.

**MÉTRO**

**TOYOTA**

**TVR**

**MÉTRO**  
**Star**

### Bulletin de votation

- Lecteur/lectrice de bulletins de nouvelles**
  - Pierre Bruneau
  - Bernard Derome
  - Simon Durivage
- Animateur/animateur d'émissions d'affaires publiques/d'informations**
  - Claude Charron
  - Jean-François Lépine
  - Jean-Luc Mongrain
- Animateur/animateur d'émissions «Talk Show»/Variétés**
  - Sonia Benezra
  - Normand Brathwaite
  - Jean-Pierre Coallier
- Animateur/animateur d'émissions de magazines culturels**
  - Danièle Bombardier
  - Suzanne Lévesque
  - Julie Snyder
- Animateur/animateur d'émissions d'émissions jeux/quizz**
  - Normand Brathwaite
  - Guy Mongrain
  - Luc Senay
- Animateur/animateur d'émissions de sport et lecteur/lectrice de nouvelles de sport**
  - Michel Bergeron
  - François Bessette
  - Richard Garneau
  - Jean Pagé
- Artiste d'émissions d'humour**
  - Marcel Béliveau
  - André-Philippe Gagnon
  - Claude Meunier
- Animateur/animateur d'émissions de services**
  - Janette Bertrand
  - Claire Lamarche
  - Lise Le Bel
- Animateur/animateur d'émissions d'émissions «Grandes entrevues»**
  - Denise Bombardier
  - Jean-Luc Mongrain
  - Lise Payette
- Premier rôle masculin, de téléromans ou mini-séries québécoises**
  - Roy Dupuis
  - Patrice L'Écuyer
  - Francis Reddy
- Premier rôle féminin, de téléromans ou mini-séries québécoises**
  - Pascale Bussièrès
  - Macha Grenon
  - Marina Orsini
- Comédien, rôle de soutien, de téléromans ou mini-séries québécoises**
  - Roy Dupuis
  - Martin Drainville
  - Rémy Girard
- Comédienne, rôle de soutien, de téléromans ou mini-séries québécoises**
  - Pascale Montpetit
  - Francine Ruel
  - Marie-Soleil Tougas
- Le MetroStar (personnalité masculine)**
  - Patrice L'Écuyer
  - Jean-Luc Mongrain
  - Guy Mongrain
- Le MetroStar (personnalité féminine)**
  - Sonia Benezra
  - Pascale Bussièrès
  - Claire Lamarche
- Artiste émissions jeunesse**
  - Marc-André Coallier
  - André Robitaille
  - Hugo St-Cyr

Cochez le nom de votre artiste préféré dans chaque catégorie. Prenez soin de cocher un seul nom par catégorie et déposez votre bulletin de vote avec votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre âge dans la boîte de tirage chez votre marchand Metro ou postez-le à l'adresse suivante : Concours MetroStar, C.P. 1 700, Succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1H3. La date limite pour participer est le 26 février 1994, à la fermeture des supermarchés Metro.

Plus vous participez, plus vous augmentez vos chances de gagner. Alors, hâtez-vous de voter!

Ce bulletin de vote officiel vous rend admissible au concours. Pour participer, vous devez être âgé d'au moins dix-huit ans. Seuls les bulletins dûment complétés sont valables. Vous trouverez le règlement de ce concours chez votre marchand Metro participant.

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ C. P. : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_

Ne manquez pas le gala MetroStar '94  
diffusé sur les ondes du réseau TVA, dimanche, le 13 mars.